flash Info

COMMUNE DE NASSOGNE REVUE PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS

Suivez-nous

Décembre 2023
n°67
www.nassogne.be

Administration

Du changement dans la collecte des déchets ménagers

Social

L'Amour mis à l'honneur

Jeunesse

Commémoration de l'Armistice en chanson

Dans ce numéro...

04

Vie administrative

04 Le collège et le conseil communal
05 Annuaire des services
07 Protégez-vous des arnaques par QR code dans les e-mails.
08 Événements d'état civil
08 Vos démarches administratives en quelques clics
09 L'essentiel des Conseils communaux
11 Du changement dans la collecte des déchets ménagers
13 Bientôt du changement au niveau du traitement et de la délivrance des permis d'urbanisme
14 Le contrôle de la qualité de l'eau de distribution
14 Consignes à respecter en période hivernale
15 Sécurisation du mur de soutènement de la Masblette à Masbourg
15 Un projet de zone d'immersion temporaire à Masbourg
15 Attention au gel... Protégez-les canalisations et le compteur d'eau !

16

Social

16 L'Amour mis à l'honneur
18 1er salon du bien-vieillir à Nassogne
19 Nouvelles du CCCA
20 Nouvelles permanences du CPAS
20 Devenez aidant numérique
21 Le CPAS recherche des étudiants pour l'été
21 Fermeture du camping de Harsin, le CPAS peut vous aider

Environnement

22 Chaleurs automnales, quelles conséquences au jardin ?
23 Des conseils pour la collecte séparée des déchets organiques et résiduels
23 Modification des horaires des recyparcs
23 La rubrique zéro déchet
24 Le PCDN
25 Prêt.e pour accueillir les oiseaux cet hiver ?
26 Contrat de rivière Lesse: le curage des cours d'eau

Économie

27 Actu du secteur économique local
27 100 % Nassogne

Sport/Culture

28 Actu du secteur sportif et culturel
29 Vincent Mathieu, médaillé d'argent au Championnat d'Europe de pêche à la mouche
29 Trophée du Mérite Sportif Communal - Appel aux candidatures
30 Anthony Servais, finisher de la course d'ultracyclisme Race Across France
31 Quand la lecture rencontre le 7e art
32 Book o'scope

Tourisme

33 En balade avec l'OCT
34 Les Journées du Patrimoine 2023
34 Saison de chasse 2023-2024
35 Retour sur l'expo Ma passion, photographe de la nature
35 Les saisons de la photo

32

Jeunesse

36 Programme des stages et plaines de vacances de la Commune
37 Commémoration de l'armistice en chanson
37 Connaissez-vous votre animateur de rue

Vie associative

38 3x20 de Nassogne-village
38 Des pellicules à l'appel
34 La vestiboutique de la Croix-Rouge

Agenda

39

flash Info

Suivez-nous

Décembre 2023
n°67
www.nassogne.be

Commune de Nassogne
Place communale 2
6950 NASSOGNE (Belgique)
www.nassogne.be

Éditeur responsable
Marc Quirynen

Rédaction
Administration communale de Nassogne

© Photo de couverture: P. Vandorpe

Le mot du Bourgmestre
Marc Quirynen

Le Flash info paraît 4 fois par an (mars, juin, septembre et décembre) et est distribué en toutes boîtes sur la commune de Nassogne.

Il est également consultable sur le site www.nassogne.be.

L'objectif de ce bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, sportive, associative ou économique.

Vous souhaitez y voir traiter une information relative à un sujet précis, communiquer un article ... ? N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur

> 084/22.07.67
> informations@nassogne.be
> par courrier à l'Administration communale (Place communale, 2 - 6950 Nassogne).

La date limite de remise des textes est fixée au 1er février, 1er mai, 1er août et 1er novembre. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

En parcourant ce nouveau numéro du Flash Info, vous vous rendrez vite compte du nombre conséquent d'actualités qu'il regorge.

Parmi ces informations, je tiens à mettre en avant le changement significatif dans la collecte des déchets ménagers, qui entre en application ce 1er janvier 2024.

Le coût-vérité relatif aux déchets impose aux communes de réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge. L'augmentation des coûts de collecte et des recyparcs ne nous laisse que très peu de possibilités. Afin de minimiser cette augmentation, le Conseil communal a décidé le 7 juin 2023 d'abroger le système de collecte en duo- ou monobac pour passer à un système de ramassage en sac+sac avec une fréquence de passage par quinzaine. Non seulement ce scénario permet une certaine maîtrise du coût de collecte, mais est plus vertueux d'un point de vue environnemental, par la meilleure valorisation des déchets recyclés qu'il permet.

Dans cette optique, j'encourage vivement chacun d'entre nous à participer à ce processus en adoptant des pratiques de réduction, de réutilisation et de recyclage. Chacun à notre niveau, nous pouvons y contribuer. Merci déjà de votre compréhension et de votre bonne collaboration.

Par ailleurs, je souhaite également aborder la question cruciale du contrôle de la qualité de l'eau de distribution. La santé et le bien-être de nos concitoyens sont une priorité absolue, c'est pourquoi nous nous engageons à assurer une eau potable de la plus haute qualité. Des tests réguliers sont effectués pour garantir la pureté de notre eau, et nous tenons à vous assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour maintenir des normes de sécurité strictes.

Vous trouverez bien d'autres renseignements utiles dans ce numéro. De votre côté, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, préoccupations et suggestions pour assurer un avenir prospère et harmonieux pour nous tous. Nous attendons vos avis.

Dans cet état d'esprit, je vous souhaite au nom de notre Conseil communal et de notre administration une excellente année à venir.

Collège et conseil communal

Bourgmestre et échevins

Marc QUIRYNEN
Bourgmestre (I.C.N - Les Engagés)

084/211.432 · 0498/364.814
marc.quirynen@hotmail.com

Attributions: Police et sécurité • Service population • État civil • Relations extérieures • Associations patriotiques • Urbanisme et aménagement du territoire • Finances • Agriculture • Gestion de la forêt.

André BLAISE
1er échevin (I.C.N - Les Engagés)

084/210.549 · 0478/883.345
blaisean@msn.com

Attributions: Administration • Statut du personnel • Sports • Mobilité et sécurité routière • Jeunesse • Santé et bien-être • Logement • AIS • Famennoise • GAL Romana • Gestion du hall omnisports de Nassogne.

Marcel DAVID
2e échevin (I.C.N - non apparenté)

084/344.453 · 0479/225.256
davidmarcel@skynet.be

Attributions: Travaux y compris en forêt • Distribution d'eau • Contrat de rivière • Gestion du personnel ouvrier • Bâtiments publics • Cimetières (gestion des concessions) • Gestion de la salle Saint-Pierre de Grune.

José DOCK
3e échevin (I.C.N - Les Engagés)

084/222.347 · 0476/272.905
jose.dock@gmail.com

Attributions: Tourisme • Géopark • Massif de la Grande Forêt de St-Hubert • Communication et digitalisation • Rénovation rurale • PCDR • Patrimoine • Aînés • Développement économique • Emploi • ALE • Gestion de la maison de village de Forrières.

Marie Alice PEKEL
4e échevine (I.C.N - MR)

084/344.334 · 0471/952.962
fb778101@skynet.be

Attributions: Environnement • PCDN • Propreté et embellissement des villages et des cimetières • Convention des maires (efficience énergétique) • Culture • Gestion de la salle La Petite Europe de Bande.

Florence ARRESTIER
Présidente CPAS (I.C.N - Les Engagés)

084/214.214 · 0472/621.157
flo.arrestier@hotmail.com

Attributions: CPAS • Enseignement et personnel attaché • Accueil extrascolaire • Petite enfance • Gestion de la Maison rurale de Nassogne et de la Maison de village de Masbourg.

Conseillers

Vincent PEREMANS
(I.C.N - Les Engagés)

084/344.979 · 0475/752.428
vincent.peremans@gmail.com

Véronique BURNOTTE
(Indépendante - Ecolo)

084/445.516 · 0473/769.206
vero.burnotte@gmail.com

Jérémy COLLARD
(I.C.N - non apparenté)

0471/771.810
jerm6950@gmail.com

Philippe PIRLOT
(D.c.M - non apparenté)

0471/805.144
pirlot.filou@gmail.com

Philippe LEFEBVRE
(Ensemble - PS)

084/222.060 · 0475/692.766
phlefebvre78@gmail.com

Bruno HUBERTY
(Ensemble - MR)

084/345.079 · 0477/681.664
garagehubertyb@hotmail.com

Lynda PROTIN
(I.C.N - Les Engagés)

0474/610.597
linda.protin@bpost.be

Christine BREDA
(Ensemble - PS)

0497/022.250
christine.breda@hotmail.be

Jean-François CULOT
(I.C.N - non apparenté)

084/344.943 · 0473/930.382
fc382380@skynet.be

Serge DEMORTIER
(Ensemble - PS)

084/223.275
demortier@gmail.com

Divers supports et outils de communication vous informent sur la vie de notre commune

> Le site internet **www.nassogne.be**.
> La **newsletter** envoyée par mail (inscription sur www.nassogne.be).
> La page **Facebook** et la chaîne **YouTube «Commune de Nassogne»**.
> Le **Flash Info**, trimestriel distribué en toutes-boîtes.
> En cas d'urgence, **BE-Alert** (inscription sur www.be-alert.be).

Annuaire des services

Administration communale

Bourgmestre
Marc QUIRYNEN
084/220.760

Directeur général
Quentin PAQUET
084/220.742

Directeur financier
Nicolas HERCOT
084/220.759

Agriculture
Nathalie HENQUINET
084/220.749

Animation jeunesse
Abdul BIYIK
Animateur de rue
0473/735.777

Bibliothèque
Sandra DEMELENNE
Amélie DUMONT
084/379.503

Communication
Peggy VANDORPE
084/220.767
Damien BERTRAND
084/220.764

Comptabilité
Fabian BOLLE
084/220.747
Julie HERNANDEZ
084/220.754

Énergie
Stéphane PIERARD
084/220.769
Corentin LAMBERT
084/220.762

Enseignement
Olivier LECOMTE
Directeur des Écoles de la Lhomme (Bande, Forrières, Lesterny)
0474/866.578

Olivier BANDE
Directeur des Écoles de la Wamme (Ambly, Grune, Harsin, Nassogne)
0471/268.532

Environnement
Julie LAMBERT
Catherine LEVA
084/220.753

Forêt
Bernadette SCHMITZ
084/220.748

Gestion des salles
Delphine PIRLOT
084/220.757
Sabrina LECOMTE
084/220.752

Informatique
Damien BERTRAND
084/220.764
Peggy VANDORPE
084/220.767

Marchés publics
Julie HERNANDEZ
(fournitures/services)
084/220.754
Nathalie HENQUINET
(travaux)
084/220.749

Petite enfance
Claire MOSSAY
0495/548.265
Crèche Les Bisounours
084/411.881
Crèche Les P'tites Chouettes
084/367.536

Plan d'urgence et intervention
Catherine NANGNIOT
PLANU
084/220.768
Delphine PIRLOT
084/220.757

Administration communale
Place communale - 6950 Nassogne
084/220.750 - www.nassogne.be

- Tous les matins de 8h30 à 12h30 ;
- Les mardis, mercredis et jeudis, de 13h30 à 16h30 ; possibilité de rendez-vous jusque 18h le mercredi ;
- Le 1er samedi du mois, sauf juillet et août, de 9h à 12h (uniquement permanence du service population).

Prendre rendez-vous est vivement conseillé !
Pour contacter les agents par mail:
prénom.nom@nassogne.be

Population - État civil
Sabrina LECOMTE
084/220.752
Catherine NANGNIOT
084/220.768
Delphine PIRLOT
084/220.757
Josée THIRION
084/220.755

Proxibus
Julie HERNANDEZ
084/220.754

Recettes - Taxes - Redevances
Bernadette SCHMITZ
084/220.748
Justine FOURNY
084/220.758

Ressources humaines
Katy LEBRUN
(administration)
084/220.761
Sophie DEGAND
(enseignement)
084/220.756

Sport
Abdul BIYIK
0473/735.777

Tourisme (Office Communal du Tourisme)
Julie LAMBERT
Catherine LEVA
084/221.558

Travaux
Nathalie HENQUINET
(administration)
084/220.749
Stéphane PIERARD
Chef des travaux
084/220.769
Corentin LAMBERT
Agent technique
084/220.762
Benoit LAMBERT
Contremaître
0496/352.019
Service des eaux
(garde 24h/24)
0474/279.458

Urbanisme
Laurence ARNOULD
Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme
084/220.745
Nathalie HENQUINET
(logement)
084/220.749

Agence Locale pour l'Emploi

Rue des Alliés, 44 - 6953 Forrières
Benoit BENTZ
0476/034.457
ale.nassogne@skynet.be

› Par téléphone: du lundi au vendredi, de 9h à 16h.
› Au bureau à Forrières: le mardi, sur rendez-vous.

Bibliothèque - Ludothèque

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/379.503
biblionassogne@nassogne.be
www.nassogne.be/bibliotheque

› Mardi, de 8h à 16h ; mercredi, de 13h à 19h ; jeudi, de 13h à 17h ; samedi, de 13h à 17h.

La bibliothèque propose également un service «take-away»:

› Passez votre commande par téléphone ou mail.
› Les bibliothécaires vous fixent un rendez-vous dans les jours suivants et préparent votre lot selon les disponibilités.
› Au moment prévu... votre paquet est prêt.

Centre Culturel de Nassogne

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/214.908
info@ccnassogne.be
www.nassogne.be/centre-culturel

› De 9h à 13h et de 14h à 17h30.

Centre Médical de Nassogne

Rue de l'Ermitage, 2
6950 Nassogne

Médecins

Dr Yves GUEUNING
Médecin généraliste
084/344.545

Dr Simon DELVAUX
Médecin généraliste
084/368.600

Dr Hans JACOBS
Médecin généraliste
0468/419.870

Dr Elise AERTGEERTS
Acupunctrice
0479/396.654

Paramédicaux

Segolène HENRARD, *Psychologue clinicienne et psychologue de 1re ligne*
0479/123.285

Fabienne BAIJOT, *Psychothérapeute-Gestalt, praticienne P.N.L, psychogénéalogie, conseillère Fleurs de Bach*
0472/653.245

Valentine LIMET, *Logopède adolescent et enfant*
0494/415.156

Evelyne SCHMITZ, *Coach de vie, praticienne EFT, coach en management, formatrice premiers secours*
0471/405.534

Stéphanie GREVESSE, *Massages (harmonisant, prénatal, bébé), soins Rebozo, Hatha et Yin yoga*
0472/885.065

Aurélien MONT, *Kinésithérapeute*
0471/900.343

Valentine DAFFE, *Psychologue*
0474/751.755

CPAS (Centre public d'action sociale)

Rue des Alliés, 46 - 6953 Forrières
Florence ARRESTIER, Présidente
084/214.214
Caroline CHABOT, Directrice générale
084/370.390
www.nassogne.be/CPAS

› Du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 084/370.390 (uniquement le matin).
› Permanence chauffage sans rendez-vous: mardi et jeudi, de 9h à 11h30.

Département de la Nature et des Forêts (DNF) Cantonnement de Nassogne

Place des Martyrs, 13
6953 Forrières
084/374.310
nassogne.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Lavoir social Les Lavandières

Rue des Alliés, 46 - 6953 Forrières
084/456.700

› Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Office Communal du Tourisme

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/221.558
office.tourisme@nassogne.be
www.nassogne.be/tourisme

› Période scolaire: du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h.
› Vacances scolaires: du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h (jusque 18h le vendredi).
› Les jours fériés: de 9h à 12h et de 13h à 16h.
› Fermé les lundis et les 01/01, 01/11, 11/11 et 25/12.

Recyparc

Rue de Lahaut - 6950 Nassogne
084/210.683
www.idelux.be

› Jusqu'au 31/12/2023: du lundi au vendredi, de 12h à 18h ; samedi de 9h à 18h. Fermé le dimanche et les jours fériés légaux.
› À partir du 01/01/2024: du mardi au vendredi, de 10h30 à 18h ; samedi de 9h à 18h. Fermé le dimanche et le lundi.

Vous cherchez
⇨ Un service ?
⇨ Un acteur de soins ?
⇨ Un acteur économique ?
⇨ Un club sportif ?
⇨ Une association culturelle ?

Consultez l'annuaire de la commune de Nassogne sur www.nassogne.be

Une erreur ? Un ajout ? Informez le service communication: 084/220.767 - informations@nassogne.be.

Soyez directement alerté en situation d'urgence !

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à contacter l'administration communale: 084/220.768 - 084/220.767.

Zone de Police Famenne-Ardenne

Accueil zonal
Rue des Trois Bosses
6900 Marche-en-Famenne
084/310.311

› 7 j/7, 24 h/24

Poste de police de Nassogne
Rue Haute Voie de Marche, 5
6950 Nassogne

Pour tout dépôt de plainte ou contact avec votre agent de quartier, merci de prendre rendez-vous via l'accueil zonal au 084/310.311 ou directement en ligne sur www.police.be/5300

Responsable quartiers Nassogne/Tenneville

Bernard ANGE, *Premier inspecteur principal*
0498/880.668
bernard.ange@police.belgium.eu

Agents de quartier

Stéphane BRIOL, *Premier inspecteur*
0470/860.479
stephane.briol@police.belgium.eu

Céline BODY, *Inspecteur*
0476/602.615
celine.body@police.belgium.eu

Mélanie FONTAINE, *Premier inspecteur*
0478/69.08.37
melanie.fontaine@police.belgium.eu

> Intervention urgente: formez uniquement le 101 ou 112 !

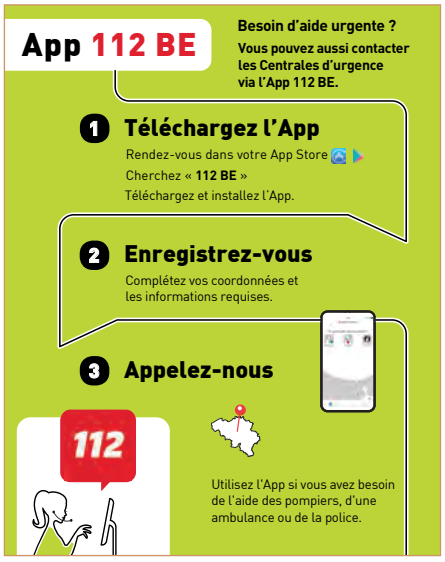

Protégez-vous des arnaques par QR code dans les e-mails. Restez vigilants et informés !

Dans un monde de plus en plus numérique, l'utilisation de QR-codes est devenue monnaie courante. Ces petits carrés noirs et blancs nous permettent d'accéder rapidement à des informations, des sites web ou d'autres ressources en un simple scan avec nos smartphones. Cependant, derrière cette commodité se cache une vulnérabilité grandissante que les arnaqueurs ont rapidement exploitée.

Contrairement aux liens, que nous avons appris à traiter avec prudence au fil du temps, les QR codes demeurent relativement nouveaux dans nos habitudes. Leur simplicité et leur rapidité d'utilisation ont instauré une confiance implicite, ce qui en fait une cible idéale pour les escrocs.

Les arnaques commencent souvent par un e-mail contenant un QR code. Ce dernier est généralement accompagné d'un message impératif, exigeant un scan immédiat sous peine de conséquences graves, telles que le blocage d'un compte. Les arnaqueurs se font passer pour des organisations de confiance, exploitant la crédulité de leurs victimes.

Face à une prétendue urgence, certaines personnes cèdent à la pression et scannent le QR code. Les smartphones, contrairement aux ordinateurs, ne sont généralement pas équipés d'un antivirus, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

Une fois que le code est scanné, les conséquences peuvent être variées, mais la finalité est souvent la même: les données personnelles de l'utilisateur, y compris l'accès à son compte en banque ou à son identité, peuvent être compromises.

Heureusement, il existe des moyens de se prémunir contre cette menace croissante. Voici quelques conseils de base pour votre protection:

- ⇨ **Ne scannez que les QR codes de sources fiables**. Évitez de scanner des QR codes dont vous ne connaissez pas l'origine. Les codes présents dans des lieux de confiance comme les restaurants, les bars ou d'autres établissements physiques sont généralement plus sûrs. En revanche, soyez plus prudents avec les QR codes trouvés en ligne.
- ⇨ **Vérifiez l'authenticité des e-mails.** Si vous recevez un e-mail contenant un QR code, assurez-vous de vérifier l'origine du message ainsi que l'adresse de l'expéditeur. Une simple recherche sur internet vous permettra de comparer ces informations avec les coordonnées légitimes de l'entreprise qui est censée avoir envoyé l'e-mail.
- ⇨ **Évitez de scanner les QR codes provenant d'e-mails**. En général, il est préférable d'éviter de scanner un QR code reçu par e-mail. Les arnaqueurs utilisent souvent cette méthode pour piéger les utilisateurs.

La vigilance est la clé de la protection contre les arnaques par QR code. Tout en profitant de la praticité de cette technologie, il est essentiel de rester informé et de prendre des précautions pour préserver vos données personnelles et financières. Ne laissez pas la simplicité des QR codes vous rendre vulnérable, et assurez-vous de rester à l'affût des menaces en constante évolution dans le monde numérique.

www.safeonweb.be | suspect@safeonweb.be

Événements d'état civil

Afin de se conformer à la réglementation relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), les actes d'état civil (mariages, naissances, décès) sont uniquement publiés moyennant le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux. L'existence de cette démarche facultative est rappelée lors de la déclaration à l'administration.

Si vous souhaitez publier un acte d'état civil qui a été déclaré dans une autre commune, nous vous invitons à compléter le formulaire d'autorisation de publication disponible sur www.nassogne.be.

Naissances

- 12/06/2023 - Jeanne JORIS PIRLOT, fille de Caroline Pirlot et de Laurent Joris de Grune.

Mariages

- 02/09/2023 - Laurence SOKAY et Christophe AUCHET de Bande.
- 02/09/2023 - Manon SKA et Romain DUPONT de Grune
- 30/09/2023 - Manon MARY et Laurent HENNAUT de Harsin.

Décès

- 21/08/2023 - Victor MARLAIRE, époux de Monique DOCQUIER, de Harsin.
- 31/08/2023 - Jean RAULIER, époux de Marie HENRY DE FRAHAN, de Nassogne.
- 24/09/2023 - Gilberte COLLIGNON, veuve de Jean COLLARD, de Charneux.
- 25/09/2023 - Arthur CLAUDE, époux de Paulette GATELLIER, de Nassogne.
- 05/10/2023 - Franz SKA, époux de Menette TROQUET, de Forrières.
- 14/10/2023 - Christophe PIERET, compagnon de Rosita WEIBEL, de Nassogne.
- 22/10/2023 - Jacques DOMINIQUE, veuf de Ginette CONTOR, de Forrières.
- 25/10/2023 - Cécile LOUWIES, épouse de André VRANKEN, de Masbourg.
- 30/10/2023 - Eugène DEGAND, veuf de Marie-Thérèse ROB, d'Ambly.
- 12/11/2023 - Christiane CUGNON, épouse de Georges RULMONT, d'Ambly.
- 13/11/2023 - Léonie RYCKAERT, veuve de Pierre MAECK, de Nassogne.

Vos démarches administratives en quelques clics

Acte de naissance, composition de ménage, extrait de casier judiciaire ... vous n'êtes plus obligés de vous déplacer à l'administration communale pour ce type de démarches.

La transition numérique continue de transformer nos vies quotidiennes, et cette évolution s'étend aussi aux services communaux. Avec la récente mise en ligne d'un tout nouvel e-guichet, les citoyens ont désormais accès à une plateforme numérique facilitant les interactions avec les services administratifs.

L'e-guichet permet aux utilisateurs de réaliser de nombreuses démarches administratives sans contraintes de lieu ou d'horaire. Un gain de temps et d'énergie non négligeable pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se rendre au guichet de la commune durant ses heures d'ouverture.

Quels sont les avantages de l'e-guichet ?

- ✓ Accessibilité en ligne 24h/24 ;
- ✓ Inscription unique avec carte d'identité ou données personnelles et utilisation du mécanisme d'authentification sécurisé ;
- ✓ Simplification des démarches administratives via les formulaires "intelligents" s'adaptant en fonction des informations disponibles;
- ✓ Suivi de l'évolution de la demande en ligne ou via e-mail;
- ✓ Paiement en ligne sécurisé;
- ✓ Réception de documents administratifs par voie électronique et sécurisée (signature électronique).
- ✓ Sécurisation des données et protection des données personnelles dans le respect de la législation en vigueur.

Comment accéder à l'e-guichet pour récupérer les documents en quelques clics ?

- → Rendez-vous sur le site de la commune www.nassogne.be ou directement sur l'e-guichet https://nassogne.guichet-citoyen.be ;
- → Identifiez-vous via un lecteur de carte d'identité ou via l'application Itsme ;
- → Complétez le formulaire relatif à la demande choisie.

Tous les documents proposés par l'e-guichet restent, bien entendu, disponibles de manière traditionnelle auprès des services de l'Administration communale.

L'introduction de ce nouvel outil représente une avancée vers une administration plus efficiente, plus proche des citoyens et résolument tournée vers le numérique. Une étape prometteuse vers un avenir où les services administratifs seront de plus en plus accessibles et simples à utiliser pour tous.

L'essentiel des Conseils communaux

Les procès-verbaux ainsi que les rediffusions des séances publiques du Conseil communal sont disponibles sur www.nassogne.be.

Les projets de décision (avant la tenue du Conseil communal) et les décisions (après la tenue du Conseil communal) relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour des séances publiques sont par ailleurs disponibles via la plateforme www.deliberations.be/nassogne.

Séance publique du 19 septembre 2023

Modification du Plan général d'alignement du chemin vicinal n°1, rue Haute-Voie de Marche à Nassogne et création d'une voirie publique.
Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'autoriser la cession gratuite à la commune d'une bande de terrain de 283,78 m² à incorporer dans la future zone de voirie du domaine public, permettant l'accès au domaine public des lots 1 à 6.

Situation de caisse du directeur financier en date du 31 mars 2023: prise d'acte.
Le Conseil communal prend acte de la situation de caisse du directeur financier en date du 31 mars 2023 établissant une encaisse, soit un total des comptes financiers de la classe 5, de 4.713.732,19 €.

Situation de caisse du directeur financier en date du 30 juin 2023: prise d'acte.
Le Conseil communal prend acte de la situation de caisse du directeur financier en date du 30 juin 2023 établissant une encaisse, soit un total des comptes financiers de la classe 5, de 4.161.550,93 €.

Achat de parcelles appartenant à la «Famennoise» au lieu-dit «Les Clusères» à Nassogne: réactualisation de l'estimation.
Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'exercer son droit de préférence, prévu par l'article 12, §1er de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 décembre 2008 relatif à la cession et à l'acquisition de droits réels d'un bien immobilier par une société de logement de service public, et d'acheter à la Société de Logement de Service Publique « La Famennoise » le terrain, sis au lieu-dit « Les Clusères » à Nassogne, Division 1 / Section A n°955c (86a 40ca), n°955d (46a 42ca), soit un total de 1ha 31a 02ca pour la somme de 150.000,00 €. La commune confirme l'affectation publique du terrain pour une période de dix ans.

Rénovation énergétique de l'église Saint-Martin de Forrières: approbation des conditions et du mode de passation.
Le Conseil communal décide, par 10 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Rénovation énergétique de l'église Saint-Martin de Forrières", établis par le Service travaux. Le montant estimé s'élève à 95.041,32 € HTVA ou 115.000,00 € TVAC. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

Séance publique du 02 novembre 2023

Budget 2023 - Modification budgétaire n°1 du Centre Public d'Action Sociale: exercice de la tutelle communale.
Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération du CPAS du 20 septembre 2023 relative à la modification budgétaire n° 1.

Ordinaire	Selon la délibération du 20/09/2023		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial / MB précédente	2.567.106,17	2.567.106,17	0,00
Augmentation	123.722,35	102.932,06	20.790.29
Diminution	-299.215.35	-278.425,06	-20.790.29
Résultat	2.391.613,17	2.391.613,17	0,00

Extraordinaire	Selon la délibération du 20/09/2023		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial / MB précédente	24.000,00	24.000,00	0,00
Augmentation	5.003,71	5.003,71	0,00
Diminution	-5.986,37	-5.986,37	0,00
Résultat	23.017,34	23.017,34	0,00

Adhésion à l'Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle (iMio) du Centre Public d'Action Sociale: exercice de la tutelle communale.
Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération du CPAS du 20 septembre 2023 décidant de l'adhésion à IMIO.

Cabinet médical - projet d'avenant à la convention d'occupation.
Le Conseil communal décide, par 10 voix pour et 4 abstentions, d'approuver l'avenant à la convention d'occupation du cabinet médical: ajout à l'art. 4: «En cas d'arrivée de deux nouveaux médecins généralistes, l'indemnité d'occupation n'est pas due pendant 24 mois à compter du mois suivant l'arrivée du second médecin.» ; ajout à l'art. 13: «À dater du 1er janvier 2024, les frais de téléphonie et de connexion internet sont pris en charge par le bailleur».

Modification budgétaire 2023 n°3.
Le Conseil communal approuve, par 9 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, les modifications budgétaires n° 3 de l'exercice 2023.

Ordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial / MB précédente	15.383.534,31	13.312.833,18	2.070.701,13
Augmentation	502.594,10	731.221,12	-228.627,02
Diminution	350.730,30	477.028,10	126.297,80
Résultat	15.535.398,11	13.567.026,20	1.968.371,91

Extraordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial / MB précédente	9.034.386,44	9.034.386,44	0,00
Augmentation	439.497,02	433.997,02	5.500,00
Diminution	5.500,00		-5.500,00
Résultat	9.468.383,46	9.468.383,46	

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	12.317.188,18	7.478.778,19
Dépenses totales exercice proprement dit	12.317.048,15	9.440.491,65
Boni/Mali exercice proprement dit	140,03	-1.961.713,46
Recettes exercices antérieurs	3.218.209,93	
Dépenses exercices antérieurs	405.476,95	3.509,00
Prélèvements en recettes		1.989.605,27
Prélèvements en dépenses	844.501,10	24.382,81
Recettes globales	15.535.398,11	9.468.383,46
Dépenses globales	13.567.026,20	9.468.383,46
Boni/Mali global	1.968.371,91	

Coût-vérité: budget 2024 - Immondices.
Le Conseil communal approuve, par 13 voix pour et 1 voix contre, le tableau prévisionnel du Département Sols et Déchets duquel il ressort que le taux de couverture du coût de la gestion des déchets ménagers atteint 100% pour l'exercice 2024.

Règlement Redevance sur la location et la réparation des duo-bacs et mono-bacs: abrogation.
Le Conseil communal décide, à l'unanimité, d'abroger le règlement redevance sur la location et la réparation des duo-bacs et mono-bacs pour l'exercice 2024 et les exercices suivants.

Taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte: exercice 2024.
Le Conseil communal approuve, par 13 voix pour et 1 voix contre, la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte pour l'exercice 2024 (cfr p. 12).

Marché Public - CPAS de Forrières - Rénovation d'une toiture et installation photovoltaïque: approbation des conditions et du mode de passation.
Le Conseil communal approuve, à l'unanimité, le cahier des charges et le montant estimé du marché «CPAS de Forrières - Rénovation d'une toiture et installation photovoltaïque», établis par le service travaux. Le montant estimé s'élève à 123.962,15 € HTVA ou 149.994,20 € TVAC. Le marché sera passé par la procédure négociée directe avec publication préalable.

Marché Public : Fourniture pièces DE 2024 - Approbation des conditions et du mode de passation.
Le Conseil communal approuve, à l'unanimité, le cahier des charges et le montant estimé du marché "Fourniture pièces DE 2024", établis par le Service travaux. Le montant estimé s'élève à 130.000,00 € HTVA ou 157.300,00 € , 21% TVAC. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

Déclassement et vente de matériel communal - Barre de coupe de faucheuse Kverneland
Le Conseil communal décide, à l'unanimité, de sortir la barre de coupe de faucheuse du patrimoine communal et charge le Collège de la vente en gré à gré.

Déclassement du sentier n°29 (3a42ca) longeant les parcelles cadastrées Nassogne section A n° 606C, 618F et 628C et cession d'une partie de celui-ci au lieu-dit «Coumont» à Nassogne.
Le Conseil communal confirme, par 8 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, le déclassement du sentier n° 29 (3a42ca) longeant les parcelles cadastrées Nassogne section A n° 606C, 618F et 628C au lieu-dit « Coumont » à Nassogne.

Règlement complémentaire de police: mesures de circulation diverses.
Le Conseil communal adopte, à l'unanimité, les mesures de circulation suivantes:
- Chemin Entre-Deux-Bancs: la limite d'agglomération Ambly est déplacée à hauteur de l'immeuble portant le n° 27.
- Route d'Ambly: la limite d'agglomération Forrières est déplacée à hauteur de l'immeuble portant le n° 31.
- Rue Au-Delà de l'Eau: la limite d'agglomération Bande est étendue à la Rue Au-Delà de l'Eau entre la bretelle d'accès à la N4 et l'immeuble portant le n°5.
- Rue de Wavreille: la limite d'agglomération Lesterny existante à hauteur de l'immeuble portant le n°5 est déplacée à hauteur de l'immeuble portant le n° 16.
- Rue Haie Madame: la limite d'agglomération Lesterny est déplacée à hauteur avant l'immeuble portant le n° 4 dans le même sens.

Communications
- Arrêté ministériel du 06 octobre 2023 annulant la délibération du conseil communal de Nassogne du 10 juillet 2023 relative à la situation administrative du Directeur général avant sa mise à la retraite;

- Lettre du 13 octobre 2023 de la conseillère communale Sophie Pierard indiquant démissionner de ses fonctions de conseillère communale.

Du changement dans la collecte des déchets ménagers

À partir du 1er janvier 2024, la collecte sélective en porte-à-porte des déchets ménagers (matière organique et fraction résiduelle) va être modifiée sur la Commune de Nassogne. Le Conseil communal a pris la décision, le 7 juin 2023, de changer le système de collecte en duo- ou monobac pour passer à un système de ramassage en sac + sac avec une fréquence de passage par quinzaine.

À partir du 1er janvier, les sacs agréés seront les seuls récipients autorisés à être présentés au service communal de collecte. Il s'agit de sacs biodégradables verts de 20 litres et de sacs gris clair translucides de 60 litres spécifiques à la Commune de Nassogne. **Les duo ou mono-bacs actuels pourront être gardés, mais ils ne pourront plus être placés en bord de voirie pour être vidangés par le camion !**

Les jours de ramassage ne sont pas modifiés, mais **la fréquence passe à une fois par quinzaine** (1re collecte le 08/01/2024):

✓ Pour Bande, Chavanne, Charneux, Grune, Harsin et Nassogne, un lundi sur deux (semaine paire).
✓ Pour Ambly, Forrières, Lesterny, Masbourg et Mormont, un vendredi sur deux (semaine paire).

La collecte des PMC ne subira quant à elle aucune modification. Le ramassage des sacs bleus aura toujours lieu un mercredi sur deux en semaine impaire.

Le forfait de la taxe sur les immondices comprend la mise à disposition par l'administration communale d'un nombre déterminé de sacs adaptés à la collecte. Le nombre de sacs octroyés en 2024 se présente comme suit.

	Sacs matière organique	Sacs fraction résiduelle
Ménage de 1 à 2 usagers	1 rouleau (10 sacs)	1 rouleau (10 sacs)
Ménage de 3 usagers et +	2 rouleaux (2 x 10 sacs)	2 rouleaux (2 x 10 sacs)
Ménage second résident	0 sac	0 sac

Pour l'année 2024, les sacs compris dans le forfait seront distribués dans les salles de la commune de Nassogne au mois de décembre 2023. Les sacs compris qui n'auront pas été emportés durant la distribution dans les salles communales devront être retirés avant le 31 janvier 2024 à l'administration communale de Nassogne aux heures d'ouverture des bureaux.

Si le nombre de sacs alloués par la commune n'est pas suffisant et que des sacs supplémentaires sont nécessaires, ceux-ci pourront être achetés au CPAS de Forrières aux heures d'ouverture du lavoir ou dans les points de vente participants de l'entité, à savoir: le Spar de Nassogne, l'Épicerie à Bande et le Shop de la Station Total à Bande.
Les sacs seront vendus au prix de 3 € le rouleau de 10 sacs matière organique de 20 litres et 10 € le rouleau de 10 sacs fraction résiduelle de 60 litres.

Attention, il est interdit de mettre ses sacs dans une poubelle fermée lors du ramassage. Vous trouverez quelques conseils pour éviter tout désagrément le jour de la collecte en page 23.

Le personnel communal présent lors de la distribution des sacs sera à votre écoute pour toute question complémentaire concernant ce changement de système de collecte. Vous pouvez également contacter l'agent traitant: Justine Fourny - 084/220.758 - justine.fourny@nassogne.be.

Calendrier de distribution

Si vous ne savez pas vous rendre dans la salle de votre village, vous pouvez retirer vos sacs dans une autre salle.

Village	Date	Heure
Forrières Maison de village	**Mercredi 06/12**	**17h à 21h**
Harsin École communale	**Jeudi 07/12**	**18h à 20h**
Masbourg Salle Grands Prés	**Vendredi 08/12**	**18h à 20h**
Lesterny Salle le Maillet	**Mardi 12/12**	**18h à 20h**
Charneux Maison de village	**Mercredi 13/12**	**18h à 20h**
Nassogne Maison rurale	**Jeudi 14/12**	**17h à 21h**
Ambly Salle des fêtes	**Mardi 19/12**	**18h à 20h**
Bande Salle la Petite Europe	**Mercredi 20/12**	**17h30 à 20h30**
Grune Salle Saint-Pierre	**Jeudi 21/12**	**18h à 20h**

Les sacs seront octroyés uniquement aux ménages domiciliés dans la commune de Nassogne. Lors de la distribution, **veuillez vous munir de la carte d'identité du chef de ménage**, ou d'une copie de celle-ci. Sans la carte pour procéder aux vérifications, les sacs ne pourront pas être donnés.

Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers - Exercice 2024

La taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés est constituée d'une partie forfaitaire et d'une partie variable.

Partie forfaitaire

La partie forfaitaire de la taxe couvre les coûts liés à l'organisation du service minimum, à savoir:

- les services de gestion des déchets prévus dans le règlement communal concernant la collecte des déchets ménagers ;
- la mise à disposition par la commune d'un nombre déterminé de sacs en vue de collecter séparément et traiter une certaine quantité de déchets organiques (MO) et d'ordures ménagères brutes (FR) :

	Sacs MO	Sacs FR
Ménage de 1 à 2 usagers	1 rouleau	1 rouleau
Ménage de 3 usagers et +	2 rouleaux	2 rouleaux
Ménage second résident	0 sac	0 sac

La partie forfaitaire de la taxe est fixée comme suit:

Ménage de 1 usager	110 €
Ménage de 2 usagers	140 €
Ménage de 3 usagers et plus	170 €
Ménage second résident	160 €
Personne physique ou morale ou association exerçant sur le territoire de la commune une activité de quelque nature qu'elle soit, lucrative ou non, exerçant une profession libérale, indépendante, commerciale, de services ou industrielle ou autre et occupant tout ou partie d'immeuble situé sur le territoire communal	170 €
Propriétaire d'un logement en cours de rénovation ou d'une maison vide	140 €
Par emplacement de camping	30 €
Par chambre d'établissement hôtelier	30 €
Par chambre d'autre établissement d'hébergement touristique tel que gîte, chambre d'hôtes, maison d'hôtes, meublés de vacances et assimilés	8 €
Par camp de vacances	25 €

Partie variable

La partie variable de la taxe couvre les coûts inhérents aux services complémentaires, à savoir:

- la fourniture de sacs payants supplémentaires aux sacs fournis dans le cadre du service minimum ;
- les services correspondants de collecte et de traitement;
- le cas échéant, tout autre service spécifique de gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages et assimilés spécifiquement collectés.

Montants de la partie variable de la taxe applicables à tous les redevables:

- 3 € par rouleau de 10 sacs de 20 litres destinés à collecter la matière organique ;
- 10 € par rouleau de 10 sacs de 60 litres destinés à collecter la fraction résiduelle.

Montants de la partie variable de la taxe applicable, le cas échéant, uniquement aux établissements d'hébergement de mineurs, aux crèches et accueillantes d'enfants, aux homes et assimilés et aux personnes dont l'état de santé exige une utilisation permanente de protections. Un montant annuel pour la mise à disposition de conteneur est sollicité et est fixé comme suit :

Par conteneur monovolume	140 L	360 L	770 L
Homes et assimilés	100 €	300 €	600 €
Crèches et accueillantes d'enfants	50 €	100 €	200 €
Personnes dont l'état de santé exige l'utilisation permanente de protections	50 €	70 €	140 €
Établissements d'hébergement de mineurs	100 €	200 €	300 €

Les sacs et les conteneurs fournis par la commune sont les seuls récipients de collecte autorisés à être présentés au service de collecte sélective en porte-à-porte de la fraction organique et de la fraction résiduelle.

Exonérations / Réductions

- La partie forfaitaire de la taxe n'est pas due par les contribuables s'enregistrant auprès de la commune après le 1er janvier de l'exercice d'imposition. Tout changement dans la composition du ménage, intervenant après le 1er janvier de l'exercice d'imposition, ne donne cependant droit à aucune réduction ou dégrèvement partiel dans le montant de la taxe due. De même, le fait de quitter le territoire communal ou de cesser une activité au cours de l'exercice d'imposition ne donne pas droit à une réduction ou un dégrèvement partiel.
- Les redevables qui exercent une activité dans un lieu différent de leur résidence et qui éliminent leurs déchets par l'utilisation d'un contrat privé, peuvent demander une exonération de la partie forfaitaire (sur production d'une copie du contrat).
- Réduction de 40 € sur la partie forfaitaire par enfant de moins de 2 ans recensé comme tel au 1er janvier de l'exercice d'imposition.
- Réduction 40 € sur la partie forfaitaire par personne dont l'état de santé exige une utilisation permanente de protections (sur production d'un certificat médical).
- Pour les accueillantes d'enfants: réduction de 40 € sur la mise à disposition de conteneurs ou distribution de 4 rouleaux de sacs FR de 60 L supplémentaires.

Bientôt du changement au niveau du traitement et de la délivrance des permis d'urbanisme !

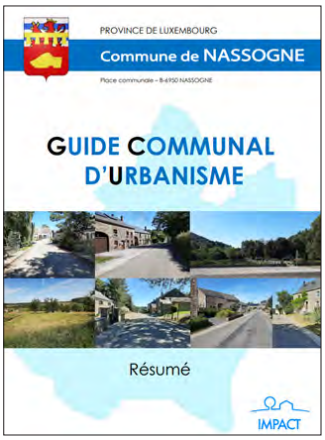

Afin de pouvoir délivrer les autorisations en matière d'aménagement du territoire sans avis préalable du fonctionnaire délégué, la Commune doit disposer d'un Guide Communal d'Urbanisme (GCU). Un projet de GCU est en cours d'élaboration et sera bientôt soumis à enquête publique. Soyez-y attentifs !

Une commune peut être décentralisée en matière d'aménagement du territoire si elle dispose à la fois d'un Guide Communal d'Urbanisme (GCU), d'un Schéma de Développement Communal (SDC) et d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Cette décentralisation permet à l'Administration de délivrer les autorisations sans avis préalable du fonctionnaire délégué, sous le respect des documents susmentionnés.

La Commune de Nassogne, dispose à l'heure actuelle d'un SDC et d'une CCATM. Il ne manque plus qu'un Guide Communal d'Urbanisme pour devenir une commune décentralisée en matière urbanistique.

Le Guide Communal d'Urbanisme est un des outils d'orientation en matière d'urbanisme à l'échelle communale.

Le Guide communal d'urbanisme a valeur indicative. Il traite de la manière de construire et s'applique à toutes les demandes de permis et de certificat d'urbanisme n° 2 introduites sur l'ensemble du territoire de la commune.

En d'autres termes, le GCU traduit la ligne de conduite que s'est fixée la Commune en matière d'urbanisme. Il définit les dispositions relatives aux éléments bâtis et non bâtis.

⇨ Le bâti concerne tous les immeubles (usage d'habitation, mais aussi commercial, industriel, agricole ou public). Les dispositions concernent l'implantation des bâtiments, mais aussi la hauteur et les pentes des toitures, les matériaux d'élévation des murs et de couverture, ainsi que les ouvertures (portes et fenêtres).

⇨ Le non-bâti comprend la voirie, les espaces publics, l'aménagement des abords, la modification sensible du relief du sol... Les dispositions portent sur les dimensions, le revêtement et le traitement du sol, le mobilier urbain, les plantations, le parcage des véhicules, les enseignes publicitaires, ainsi que les conduites, câbles et canalisations.

Le GCU se veut simple d'utilisation. À cet effet, les termes spécifiques sont définis dans un lexique et les différentes fiches sont accompagnées d'illustrations simples permettant d'en saisir le concept sous-jacent.

Il se structure en 4 grandes parties:
- Document préalable introductif ;
- Objectifs généraux d'urbanisme ;
- Carte des aires différenciées ;
- Fiches spécifiques par aire différenciée et fiches transversales: objectifs spécifiques et indications.

Les objectifs généraux sont de différents types: espaces publics et voiries, intégration du bâti, bâtiment patrimonial et conservation, gestion parcimonieuse du sol et des ressources naturelles, structure paysagère et écologique, etc.

Le territoire communal est divisé en 7 zones (aires différenciées), respectant les affectations du plan de secteur, où s'appliquent des objectifs et des indications spécifiques:
- aire de cœur de village,
- aire de couronne villageoise,
- aire d'espace villageois paysager,
- aire de loisirs,
- aire d'activité économique,
- aire rurale agricole,
- autre aire non destinée à l'urbanisation.

Par ailleurs, le GCU comprend 2 fiches transversales qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire:
- l'espace public (voirie, place ...),
- les enseignes, dispositifs de publicité et d'affichage,
- les capteurs solaires.

Soirée d'information et enquête publique

Nous arrivons à la fin de la procédure de son élaboration. Il reste l'étape de la mise à l'enquête publique de notre document qui aura une durée de 30 jours.

Un toutes-boîtes résumant le contenu du GCU vous sera distribué début décembre, en espérant que celui-ci vous donnera l'envie de venir le consulter dans son entièreté.

Les dates exactes de l'enquête publique seront indiquées dans le résumé, mais nous pouvons dès à présent vous inviter à la

Soirée d'information

le mercredi 20 décembre à 20h

à la Maison rurale de Nassogne.

L'auteur de projet vous présentera le document et sera là pour répondre au mieux à vos interrogations.

Le contrôle de la qualité de l'eau de distribution

Soyez assurés que la Commune met tout en œuvre pour vous garantir une eau de qualité.

Au vu de l'actualité, une demande d'analyse PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) a été introduite pour nos 7 zones de distribution. La réglementation ne demandant pas de telles analyses jusqu'à présent et n'étant pas dans une zone industrielle à risque, cette donnée ne se retrouve en effet pas dans nos contrôles actuels.

Si des résultats d'analyses se révélaient non conformes, l'ensemble de nos abonnés en seraient immédiatement informés et des mesures seraient mises en place.

Conformément au Code de l'Eau, la commune de Nassogne contrôle en permanence la qualité de l'eau produite et distribuée sur l'entité. Les analyses sont effectuées par un laboratoire agréé selon les normes en vigueur pour les analyses et contre-analyses des denrées alimentaires et eaux de consommation humaine.

Plusieurs analyses de routine reprenant 17 paramètres et 1 analyse complète reprenant pas moins de 50 paramètres sont réalisées pour chacune des 7 zones de distribution durant l'année. Vu la spécificité de l'eau de distribution de notre commune, les analyses de routine sont complétées par le contrôle de clostridium perfringens (dont spores), de chlore libre résiduel, de fer et d'aluminium. Les analyses « Survey nitrate » (contrôle nitrates sur le réseau ainsi que le contrôle de surveillance et le contrôle opérationnel sur eau brute), sont quant à elles basées sur le programme dressé par le SPW- Département de l'Environnement et de l'Eau. Le nombre d'analyses (6 ou 12/an) varie selon le débit d'eau prélevé.

Une grande importance est par ailleurs accordée à la protection de nos ressources en eau. Une zone de prévention et de surveillance est ainsi établie pour chaque prise d'eau.

Pourquoi l'eau du robinet est-elle parfois brunâtre ?

L'eau de nos sources est naturellement ferrugineuse, c'est-à-dire qu'elle contient une certaine quantité de fer qui peut se déposer dans les canalisations.

Les canalisations composées de fer ou d'acier sont par ailleurs corrodées par l'eau et une partie du fer qui les compose se retrouve alors aussi dissoute dans l'eau.

Lorsque la vitesse de l'eau dans les canalisations change de manière importante, ces dépôts de fer sont remis en mouvement. L'eau prend alors une coloration rouge-brun, peut présenter des dépôts colorés ou avoir une odeur et une saveur métallique.

Cette eau provoque des désagréments, mais n'est pas nocive pour la santé.

Après toute intervention sur le réseau ou après une absence prolongée, il est conseillé d'évacuer l'eau qui a stagné dans les conduites intérieures et de laisser couler l'eau quelques instants.

Si le problème persiste, n'hésitez pas à contacter le service des eaux (garde 7j/7) au 0474/279.458.

Consignes à respecter en période hivernale

En période hivernale, chaque citoyen doit être vigilant et respecter les consignes importantes énoncées dans le règlement général de police:

- Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants.
- Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées.
- Par temps de gel, il est interdit de déverser, de faire ou laisser couler de l'eau sur la voie publique.
- Il est interdit à tout riverain de rejeter la neige sur les parties déneigées de la chaussée telle que définie dans le Code de la route.
- Il est défendu de circuler sur la glace des canaux, bassins, étangs et cours d'eau.

Le service travaux de la Commune met quant à lui en œuvre tous les moyens adéquats pour assurer dans les meilleurs délais une circulation sécurisée des piétons et des automobilistes.

Les équipes d'épandage et de déneigement interviennent sur les 250 km de voiries communales, mais ne peuvent pas être partout à la fois. Les circuits sont dès lors établis selon un degré de priorité: routes de liaisons, chemins empruntés par les bus TEC, accès aux écoles et crèches, voiries en pente ...

N'oublions pas les gestes citoyens qui facilitent le travail des ouvriers de la voirie: rangement des véhicules, dégagement des entrées de garage, courtoisie réciproque ...

Les services communaux restent à votre disposition pour étudier les problèmes éventuels qui pourraient survenir: 0496/352.019 (garde 7j/7).

Sécurisation du mur de soutènement de la Masblette à Masbourg

Les travaux de réfection et de sécurisation du mur de soutènement de la Masblette, Rue de Saint-Hubert, à Masbourg sont terminés.

Lors des inondations de juillet 2021, le mur de soutènement avait été fortement endommagé. Décision a alors été prise, en collaboration avec les riverains, la Commune de Nassogne, la Direction des Routes du Luxembourg et les services des Cours d'eau de la Province de Luxembourg, de sécuriser et d'augmenter la hauteur du mur afin de protéger les habitations riveraines.

Le nouveau mur est ancré sous le plafond du ruisseau et est constitué de blocs coffrants préfabriqués munis d'un parement en pierre naturelle pour les parties visibles afin de s'harmoniser avec le caractère patrimonial du village.

Un projet de zone d'immersion temporaire (ZIT) à Masbourg

La Wallonie a dégagé une seconde salve de subsides pour la création de zones d'immersion temporaire (ZIT), dont une à Masbourg.

Le chantier sera mis en œuvre par la Province. Chaque emplacement sera équipé d'une digue et d'un ouvrage de régulation du débit d'eau censé laisser passer juste ce qu'il faut pour ne pas inonder les villages situés en aval, lors d'épisodes torrentiels.

La localisation de ces retenues temporaires a été établie sur base d'études hydrologiques menées par la Province, Idélux-Eau et les contrats rivière Ourthe et Lesse. Les dispositifs seront à même d'absorber des trombes d'eau qui statistiquement ne surviennent que tous les vingt ans. Les volumes potentiels des zones d'immersion temporaire sont adaptés en fonction du site (jusqu'à 80.000 m^3 à Masbourg).

Les travaux devront être achevés pour le mois d'août 2026.

Attention au gel... Protégez les canalisations et le compteur d'eau !

Les conditions hivernales peuvent mettre en danger certains éléments de votre installation sanitaire. Que votre maison soit habitée ou non, assurez-vous que vos installations d'eau, en ce compris votre raccordement et votre compteur d'eau, soient à l'abri du gel.

Vous êtes responsable de l'entretien et de la protection de vos installations. Le compteur d'eau est en effet placé sous la responsabilité de celui qui en a l'usage et le coût de remplacement est à sa seule charge. Outre les ennuis techniques et matériels, toute fuite d'eau consécutive au gel des installations entraîne également une surconsommation qui a un impact considérable sur la facture d'eau.

Interdiction de circuler sur les étendues gelées !

Nous rappelons qu'il formellement interdit de circuler sur les étendues d'eau gelées, même si la glace semble assez solide, et ceci quel que soit l'endroit (Règlement général de Police - article 48).

L'Amour mis à l'honneur

Cette année, 21 couples de l'entité fêtent leurs noces de platine, de brillant, de diamant ou d'or. 17 d'entre eux ont pu être présents à la cérémonie organisée par la Commune le 29 octobre dernier à la maison rurale de Nassogne. Le bourgmestre, entouré du collège et du conseil communal, les a chaleureusement félicités après avoir évoqué une petite tranche de vie de chacun. Une belle après-midi mettant à l'honneur les couples jubilaires et leurs familles, dans la joie et la bonne humeur.

Noces de platine (70 ans)
M. et Mme Mioli-Cecchinato de Bande

Noces de brillant (65 ans)
M. et Mme Collaert-Waelburgs d'Ambly
M. et Mme Servais-Schoors de Nassogne
M. et Mme Bande-Batter de Nassogne

Noces de diamant (60 ans)
M. et Mme Lecomte-Léonard de Forrières
M. et Mme Schul-Wéron d'Ambly
M. et Mme Walhain-Liban de Nassogne
M. et Mme Everard-Schäfer d'Ambly
M. et Mme Jacob-Champion d'Ambly
M. et Mme Protin-Giaux de Forrières

> Vos parcours de vie sont pour chacun d'entre nous de merveilleux témoignages de vie, d'audace, de courage, de solidarité, de tolérance.

Noces d'or (50 ans)
M. et Mme Renard-Piérard de Masbourg
M. et Mme Sanglan-Charlier de Forrières
M. et Mme Pekel-Thirion de Bande
M. et Mme Hoornaert-Cambier d'Harsin
M. et Mme Danloy-Colin d'Ambly
M. et Mme Lambert-Vonèche de Forrières
M. et Mme Servais-Mailleux de Grune
M. et Mme Nicolay-Renauld de Nassogne
M. et Mme Blaise-Rob de Nassogne
M. et Mme Thomas-Cadet de Forrières
M. et Mme Dupont-Léonard de Nassogne

Chers couples jubilaires,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour vous apporter le message de sympathie et d'estime que notre commune adresse bien volontiers aux couples fêtant leurs 50, 60, 65 et même 70 ans de vie commune.

Permettez-moi de vous dire que vos parcours de vie sont de merveilleux témoignages de vie, d'audace, de courage, de solidarité, de tolérance pour chacun d'entre nous, mais aussi pour vos proches et le reste de la société civile.

Attachés aux valeurs familiales, vous vous êtes engagés dans l'aventure de fonder un foyer. Au jour le jour, de semaine en semaine, d'année en année, vous avez construit celui-ci, mettant à votre échelle, une pierre à la grande aventure de la vie en société. Certes vous vous êtes questionné, étonné, peut-être parfois même énervé ou querellé, mais vous avez surtout « construit » quelque chose.

Vous avez appris à vous connaître, à respecter vos personnalités, vos divergences, vos goûts et vos caractères. Ensemble, vous avez cicatrisé les souffrances. Vous avez parfois eu besoin du silence ou du temps pour vous venir en aide, mais vous avez fidélisé vos engagements.

Nous tous, ici présents, ces familiers qui vous entourent, mais aussi la société civile que je représente, se réjouissent de vous fêter, espérant être un jour à votre place, car elle est le synonyme d'une vie réussie.

Je commençais cet hommage par des félicitations. Je me permets de le terminer par l'espoir que vous puissiez longtemps encore, au sein de votre village, goûter aux joies et aux charmes d'une retraite paisible et sereine, et de rester de plus des modèles à suivre.

Au nom de mes collègues du collège communal et du conseil communal, au nom aussi de tant et tant de nos citoyens qui vous connaissent, qui apprécient votre gentillesse et votre disponibilité, qui aujourd'hui encore vous entourent de leur affection, je vous adresse encore une fois mes chaleureuses félicitations.

Marc Quirynen, Bourgmestre

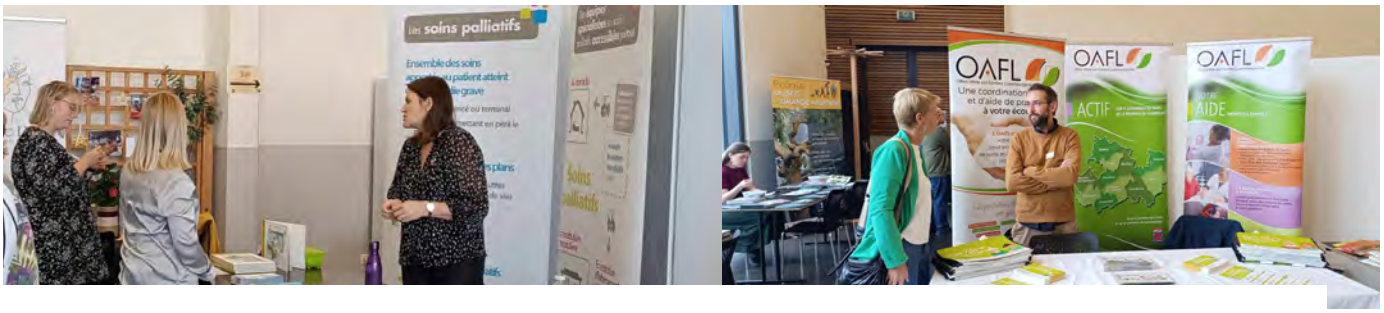

1er Salon du bien-vieillir à Nassogne

Le samedi 7 octobre, Nassogne a accueilli son tout premier Salon du bien-vieillir, une journée mémorable dédiée au bien-être, à la découverte et à la convivialité. Grâce à votre présence et votre soutien, ce salon a été une réussite.

Une variété d'associations locales et régionales étaient réunies afin d'offrir un éventail de conseils et d'orientations à ceux qui se préparent à la retraite ainsi qu'à ceux y étant déjà pleinement. Nos exposants se sont engagés à guider nos visiteurs dans cette nouvelle étape passionnante de la vie.

Cinq conférences informatives étaient également proposées. Celles-ci ont éclairé les visiteurs sur des sujets essentiels liés au bien-être, à la santé et à la planification de la retraite. Des présentations d'activités locales ont par ailleurs démontré la richesse et la vitalité de notre communauté.

Nous sommes particulièrement fiers de l'aspect intergénérationnel de l'événement. Les jeunes de la bibliothèque ont joué un rôle remarquable en assurant le service au bar/petite restauration. Leur présence a ajouté une touche de dynamisme et d'authenticité à notre salon, prouvant que la convivialité n'a pas d'âge.

Grâce à votre soutien et à votre participation active, le Salon du bien-vieillir à Nassogne a été une journée inoubliable, créant des liens, partageant des connaissances, et célébrant la richesse de la vie après 50 ans.

Nous avons déjà commencé à planifier la prochaine édition de ce salon, qui aura lieu en 2025. Nous espérons que vous serez de nouveau des nôtres pour faire de cet événement une réussite à chaque édition.

Encore une fois, un grand merci à vous tous d'avoir rendu cette première édition si spéciale.

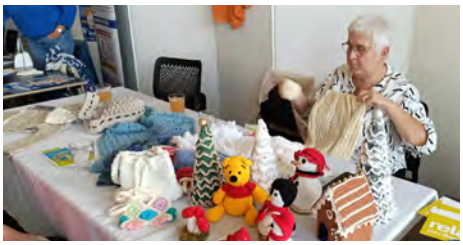

Repas mensuels du CPAS

Prochaines dates: 21/12/2023 | 18/01/2024 15/02/2024 | 21/03/2024

Cette activité est accessible à tout habitant de l'entité de Nassogne, quel que soit son âge, sa condition sociale ou familiale.

Nous vous proposons un potage, un plat chaud et un dessert au prix de 12 €/personne (1/4 vin et eau compris).

Le service mobilité est également à votre disposition (à réserver en même temps que votre repas).

Réservation indispensable pour le vendredi précédant le repas au plus tard: 084/370.390.

Attention, le nombre de places est limité ! Ne tardez pas à vous inscrire.

Seuls les paiements par Bancontact sur place sont acceptés (possibilité de paiement sans contact).

Nouvelles du CCCA

Ces derniers mois, les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés ont prêté leur collaboration à plusieurs événements dans notre commune.

- ⇨ **La rédaction d'un fascicule de 25 pages, « La mobilité à la disposition de nos aînés », regroupant les possibilités de se déplacer, avec les moyens publics ou privés, à des prix adaptés sur le territoire communal et au-delà. Merci à José Dock pour son aide précieuse à l'édition.**
- ⇨ **La participation au « Salon bien-vieillir », à la maison de village de Nassogne, le 7 octobre 2023.**
- ⇨ **Un partenariat avec le Centre Culturel dans l'organisation « Plaisirs divers » de Noël 2023.**

Lors du Salon bien vieillir, nous avons eu l'occasion de distribuer notre fascicule sur la mobilité et de rappeler notre collaboration avec le CPAS sur le projet Senior Focus.

Par ailleurs, les contacts qui y ont été noués avec d'autres exposants vont nous inspirer pour envisager des conférences sur des thèmes intéressant une majorité des aînés de notre commune. Dans nos réflexions, nous nous voulons attentifs à l'isolement, au logement et au maintien à domicile, qui continuent à préoccuper principalement nos aînés.

Une adresse mail pour contacter le CCCA

CCCANassogne0@gmail.com

N'hésitez pas à l'utiliser pour transmettre vos demandes ou idées !

Cette adresse n'est pas réservée aux aînés. Toute personne de l'entité peut transmettre des infos ou en demander pour des proches (jeunes et moins jeunes).

Le carnet de vie d'Enéo

Énéo, présent aussi à Nassogne le 7 octobre pour présenter son « Carnet de vie », a pu le procurer à 22 intéressés. Il s'agit d'un document de 80 pages, qui se veut un outil pour aider les aînés à faire leurs propres choix en matière de santé, de fin de vie, de logement, de finances…

Pour accompagner les aînés dans cet exercice, sans oublier aucun aspect, Énéo, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, a mis au point ce guide pratique, véritable support pour réfléchir à ses souhaits, les communiquer à son entourage et entamer les démarches administratives nécessaires.

Don d'organes, recours à l'euthanasie, acharnement thérapeutique, soins palliatifs, funérailles… Ces sujets ne sont pas faciles à aborder et pas des plus agréables non plus. Toutefois, les anticiper permet de se tranquilliser et évite bien des tracas, pour les proches également. Lorsqu'il faudra éventuellement faire des choix à la place de la personne, savoir quelle aurait été sa volonté permettra de la respecter au mieux. Peut-être qu'un jour, on se félicitera d'avoir pris le temps de réfléchir à ces questions et d'en avoir parlé au préalable en famille.

Le CCCA rappelle que tous les aînés peuvent avoir accès aux activités culturelles, quelles que soient leurs conditions financières

Ainsi, si vous êtes allocataire-chauffage, vous bénéficiez de l'avantage de l'Article 27, qui permet de participer aux différentes activités et spectacles des centres culturels, au prix réduit de 1,27 €.

L'accès aux tickets Article 27 concerne les bénéficiaires du fonds chauffage ainsi que des diverses autres aides sociales. Toutefois, cela ne concerne pas uniquement les personnes connues du CPAS en tant que bénéficiaires des repas à domicile ou dans le cadre de la permanence énergie (sans aide sociale).

Chaque personne a droit à 2 tickets/mois et ce nombre est cumulable. Attention, les tickets ne peuvent être utilisés que par les personnes du ménage en question, et, non pour d'autres membres de la famille, ni par des voisins ou des amis !

Les demandes pour l'obtention d'une allocation chauffage doivent être introduites auprès du CPAS qui les traitera suivant la législation fédérale. Pour Nassogne, c'est Anne Modave, assistante sociale au CPAS, qui est la référente énergie. Pour la joindre: 084/370.390. Permanence-chauffage, sans rendez-vous, le mardi et le jeudi de 9h à 11h30, à Forrières, Rue des Alliés 46.

NOUVEAU

Nouvelles permanences du CPAS

Besoin de renseignements divers ? Besoin d'aide pour des démarches administratives telles que recherche d'un logement (ex. : démarches auprès de l'A.I.S. ou des sociétés de logements sociaux) ou d'une maison d'accueil ; demande de prime MEBAR ; aide pour demander un étalement de paiement pour une facture, une taxe, le SPF Finances, ... C'est-à-dire **pour toute demande qui ne relève pas d'une aide sociale financière.**

Depuis novembre 2023, le C.P.A.S. de Nassogne organise

- ⇨ **des permanences accessibles sans rendez-vous**
- ⇨ **tous les lundis et mercredis,**
- ⇨ **de 13h30 à 15h30.**

Devenez aidant numérique !

Les outils numériques sont de plus en plus présents dans notre quotidien pour communiquer, chercher des informations ou accéder à des services. Ne pas les maîtriser signifie souvent se retrouver isolé ou pénalisé. Face à ce constat, la Commune de Nassogne s'est associée à Altéo pour proposer prochainement un nouveau service: les Aidants Numériques.

Les aidants numériques ce sont des volontaires qui accompagnent les personnes éloignées du numérique dans les gestes les plus simples (déverrouiller son téléphone, créer une adresse mail, envoyer un SMS, etc.).

Vous êtes à l'aise avec les outils numériques ? Vous aimez donner du temps pour aider les autres ? Devenez Aidant numérique dans la Commune de Nassogne !

Vous serez formé et accompagné par Altéo et Enéo. Les kilomètres effectués dans le cadre de votre volontariat vous seront remboursés au tarif légal en vigueur.

Envie de rejoindre les Aidants numériques ou d'en savoir plus ? Contactez Altéo par mail à luxembourg@alteoasbl.be ou en téléphonant au 063/211.848 (du lundi au jeudi de 9h à 16h).

Le CPAS recherche des étudiants pour l'été

Étudiants pour le lavoir social

Entre le 08/07/2024 et le 23/08/2024 (périodes encore indéterminées).

Horaires de travail: tous les jours ouvrables, de 8h à 16h06 (temps de table obligatoire de 30 minutes).

Contrats par quinzaine (ou au mois selon les besoins).

Tâches

Au sein du lavoir social :
- Accueil de la clientèle
- Tri, lavage et repassage du linge
- Organisation générale de la buanderie

En fonction des besoins, pour le service des repas à domicile :
- Aide lors de la distribution des repas ou lors des repas mensuels
- Entretien du matériel (vaisselle)

Conditions
- être sous statut étudiant ;
- être âgé de 16 ans au minimum à la date d'engagement ;
- être motivé, sérieux et ponctuel ;
- avoir une bonne présentation tant orale (avoir une connaissance de langue française jugée suffisante) que visuelle (tenue correcte et hygiène corporelle impeccable) ;
- être capable de repasser et de plier correctement tout type de linge et de respecter les consignes données.

Pour postuler: envoyez le formulaire unique de candidature pour le 29 mars 2024 au plus tard (date de réception par le CPAS). Formulaire disponible sur www.nassogne.be / Rubrique « Offres d'emploi »).

Moniteurs pour les plaines de vacances

Périodes d'activités – À la Maison de village de Forrières
- du 08 au 19 juillet 2024
- du 29 juillet au 09 août 2024

Horaire de travail: du lundi au vendredi, de 8h à 17h (selon tournante pour les garderies) + réunions préparatoires en dehors de ces périodes.

Les contrats de travail seront conclus par quinzaine avec dispense de déclaration à l'ONSS (article 17 de l'AR du 28/11/1969), c'est-à-dire que les périodes de travail en tant que moniteurs sont entièrement cumulables avec les 600 heures de prestations autorisées dans le cadre de contrats étudiant.

Conditions
- être sous statut étudiant ;
- être âgé de minimum 16 ans au moment des plaines ou avoir 15 ans en ayant déjà suivi les deux premières années de l'enseignement secondaire ;
- aimer le travail avec les enfants de tout âge ;
- faire preuve de motivation ;
- avoir la capacité de proposer des animations, bricolages ... et de les mettre en œuvre avec les enfants ;
- un petit plus: disposer du brevet d'animateur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et/ou du Brevet Européen de Premiers Secours ou avoir suivi une initiation aux premiers secours.

Petit rappel: le CPAS rembourse à ses moniteurs les frais d'inscription au brevet d'animateur, sur présentation de la facture et de l'attestation de formation.

Pour postuler: envoyez le formulaire unique de candidature pour le 1er mars 2024 au plus tard (date de réception par le CPAS). Formulaire disponible sur www.nassogne.be / Rubrique « Offres d'emploi »).

Fermeture du camping de Harsin, le CPAS peut vous aider !

Le camping de Harsin fait actuellement l'objet d'un arrêté de fermeture. Les campeurs non-résidents permanents du camping ont été invités à quitter les lieux et à évacuer leur caravane pour le 30/11/2023 et les résidents permanents du camping sont invités à le faire pour le 31/03/2024. Les propriétaires des caravanes doivent également évacuer les caravanes vides dans un délai de 15 jours à dater du départ des campeurs non-résidents permanents et des résidents permanents, locataires des caravanes.

Le Service social du CPAS de Nassogne peut vous aider et vous accompagner dans les démarches à réaliser pour l'obtention d'un logement social, la recherche d'un nouveau logement dans le secteur privé ou, en dernier recours, une maison d'accueil.

Le service social du CPAS, situé Rue des Alliés, 46 à 6953 Forrières, est joignable tous les matins, au 084/370.390. Les permanences sociales ont lieu, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi de 9h à 11h30.

N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous aider ! Les délais nécessaires pour trouver un logement sont longs, n'attendez donc pas avant de solliciter l'aide du CPAS.

Chaleurs automnales, quelles conséquences au jardin ?

Lorsque les records de chaleur persistent au début de l'automne, il garde un parfum estival. Une situation qui bouleverse les rythmes naturels de la faune et de la flore et qui a des répercussions au jardin.

Faute de calendrier, les plantes et les animaux se repèrent grâce à des données comme la durée jour/nuit et les températures afin de calquer au mieux leurs comportements par rapport à la saison. Or, lorsque le thermomètre perd le Nord, des situations complètement asynchrones peuvent apparaître.

Floraison en plein automne

Avec une météo printanière, certaines plantes, qui fleurissent normalement au printemps, se parent déjà de leurs plus belles fleurs. Un phénomène de floraison décalée qui provient de la météo inhabituellement douce. En effet, les arbres possèdent un mécanisme d'inhibition de la floraison qui leur permet normalement de ne pas fleurir avant le réel retour des beaux jours et qui dépend de la durée des jours et de la température. Les températures ayant été trop douces durant un long laps de temps, ce mécanisme a été court-circuité et certains plants et arbres se croient tout bonnement au printemps. Cette floraison anormale pourrait avoir des répercussions sur la production des arbres fruitiers au printemps suivant. En effet, les fleurs s'étant ouvertes en automne seront détruites par les premières gelées et ne donneront pas de fruits. On peut donc s'attendre à une floraison moins importante et plus étalée au printemps qui suit pour ces arbres ayant fleuri de manière décalée.

Faune auxiliaire et parasite

Il est difficile de prédire comment les populations d'insectes vont s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques. Les insectes ont recours à plusieurs stratégies différentes pour passer l'hiver. Dans tous les cas, des températures plus douces en automne et en hiver auront des répercussions sur la durée ou la disparition de ces périodes d'inactivité.

L'adaptation des populations d'insectes aux nouvelles conditions climatiques se fera sur plusieurs générations et engendrera une période de déséquilibre avec des risques de disparations et/ou d'invasions de certaines espèces. Un temps globalement plus chaud et une période végétative – période durant laquelle les végétaux peuvent croître – plus longue créent des conditions propices à l'arrivée de nouvelles espèces de ravageurs venus du sud.

Beaucoup d'incertitudes…

Ces chaleurs automnales, encore inédites il y a quelques années à peine, seront amenées à se reproduire à un rythme plus soutenu au fur et à mesure que les changements climatiques s'intensifient. Il est donc difficile de faire des prédictions sur les conséquences exactes qu'elles auront sur les plantes, arbres et arbustes présents au jardin ainsi que sur la faune auxiliaire et les nuisibles.

Quelques pistes pour s'adapter

De manière générale, on privilégiera de plus en plus les essences et variétés les mieux adaptées au terrain et au climat changeant pour réduire au maximum les pertes. En portant son choix sur des variétés hautes-tiges au verger, on évitera, par exemple, plus les coups de chaleur sur les fruits grâce à leur port plus étalé qui amène davantage d'ombrage.

Pour agir préventivement contre les sécheresses, on peut également veiller à ce que les plantations soient réalisées avant fin décembre (mais hors période de gelées). Cela permettra d'assurer un bon développement racinaire avant le printemps, essentiel pour pouvoir lutter contre les périodes de manque d'eau qui surviennent de plus en plus fréquemment à la fin du printemps et en été. Un paillage adéquat au pied des jeunes plantations est également une bonne stratégie pour limiter les pertes hydriques.

Dans ce climat d'incertitudes, mieux vaut miser sur la diversité au niveau des plantations réalisées. En augmentant la biodiversité dans votre jardin, vous augmenterez en effet la résilience de celui-ci face aux aléas climatiques.

Un article proposé par Adalia 2.0 – www.adalia.be

Collecte séparée des déchets organiques et résiduels

À partir du 1er janvier, vos déchets organiques et résiduels seront collectés séparément en sac + sac. Quelques conseils.

- ✓ Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez vos déchets organiques dans des sachets à pain ou du papier journal.
- ✓ Les sacs doivent être conformes et correctement fermés.
- ✓ Le nœud du sac doit permettre de l'empoigner en toute sécurité.
- ✓ Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
- ✓ Le poids des sacs ne peut pas dépasser 20 kilos.
- ✓ Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.

Bien utiliser le sac biodégradable

Vidéo - YouTube :

Pour limiter les problèmes d'odeurs et d'humidité,

- ✓ emballez les déchets organiques dans du papier récup (sachets en papier, sacs à pain, journal ...) ;
- ✓ utilisez une poubelle de transfert et videz-la dans votre sac biodégradable juste avant la collecte.

Quelques règles à respecter pour éviter tout souci:

- ✓ Pas de déchets chauds ni liquides.
- ✓ Circulation d'air autour du sac biodégradable (utilisez par exemple un support grillagé). Si vous placez le sac biodégradable dans une poubelle fermée, il va y avoir de la condensation et votre sac va se dégrader.
- ✓ Stockage des rouleaux de sacs dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière, au maximum 2 ans (voir la date limite d'utilisation sur la bande en papier qui entoure le rouleau) afin d'éviter qu'ils se dégradent et conservent leur solidité.

Un abri grillagé pour protéger les sacs

Tutoriel 1 :

Tutoriel 2 :

Pour rappel, il est interdit de mettre ses sacs (sacs bleus PMC, sacs bio ou sacs résiduels) dans une poubelle fermée. Idélux Environnement propose 2 tutoriels pour construire un abri grillagé autorisé pour la collecte:

1. abri grillagé avec couvercle
2. abri grillagé ouvert.

Modification des horaires des recyparcs dès le 1er janvier 2024

La collecte des emballages PMC via les sacs bleus a eu un impact sur les recyparcs. Après analyse, Idélux-Environnement a donc décidé d'ajuster les horaires d'ouverture des recyparcs pour 2024, occasionnant pour vous de nouvelles habitudes.

Un nouvel horaire unique et valable durant toute l'année

→ **Dimanche et lundi: fermé**
→ **Du mardi au vendredi: ouvert de 10h30 à 18h**
→ **Samedi: ouvert de 9h à 18h, rien ne change**

Un conseil. Si vous le pouvez, évitez les périodes de plus forte affluence du samedi et du mercredi.

Ces nouveaux horaires seront repris dans le calendrier des collectes 2024, l'application Recycle (à télécharger gratuitement) et sur le site www.idelux.be.

La rubrique zéro déchet

Utilisez vos restes de pâtes

Pour utiliser des pâtes cuites la veille, l'idéal, c'est de les emporter en salade froide pour le lunch. Ou de planifier un gratin de pâtes le lendemain soir. Pour varier, vous pouvez également présenter vos gratins au format mini.

Mini gratins de pâtes zéro gaspi

Ingrédients

- 400 g de reste de pennes (ou macaronis)
- 2 ou 3 œufs
- 2 tranches de jambon en petits morceaux
- 100 g de fromage râpé
- 10 cl de crème fraîche
- Ciboulette
- Un peu de matière grasse

Préparation

- Préchauffez le four à 200°C.
- Battez les œufs.
- Ajoutez la crème fraîche, le fromage, les pâtes, la ciboulette, salez et poivrez. Mélangez bien.
- Beurrez et farinez légèrement des ramequins ou un moule à muffins (pour plus de facilité, vous pouvez aussi utiliser des caissettes en papier). Versez-y la préparation. Enfournez pendant 15 min.

Le Plan Communal de Développement de la Nature

La réserve didactique du Ry d'Oeure à Grune

La première phase de restauration est terminée, c'est-à-dire le nettoyage du terrain et la fauche de la mégaphorbiaire de Reine des Prés (prairie dense de hautes plantes herbacées vivaces, située en zone humide périodiquement, mais brièvement inondée).

Merci aux bénévoles qui ont collaboré à ce travail coordonné par Natagora Famenne-Ardenne.

Les prochaines étapes du chantier sont programmées en 2024 et concernent:

- La restauration des panneaux créés par les enfants de l'école de Grune: printemps ou automne 2024.
- La restauration de deux mares, placement de nouvelles passerelles d'observation et restauration du panneau d'entrée: printemps-été 2024.

Atelier d'échange de plantes et de graines

Nous vous avions déjà parlé de cet atelier dans le précédent Flash Info. Celui-ci aura lieu le dimanche 17 mars, notez déjà la date dans votre agenda. Il viendra compléter la programmation cinématographique du festival A Travers Champs à Nassogne, organisé par le Centre culturel.

Quels sont les avantages d'une telle démarche ?

- → Limiter le gaspillage et favoriser la biodiversité.
- → Favoriser l'échange au lieu de l'achat et rendre ainsi le jardinage plus accessible
- → Se rencontrer, créer des liens et partager nos connaissances sur le jardinage.

Vous pourrez y échanger :

- ✓ Toutes graines potagères ou jardinières saines que vous aurez récoltées sur des plants qui n'ont pas porté de maladie. Mettez-les dans des enveloppes et identifiez-les (nom, mois et année de récolte). Conseil: les graines doivent être conservées dans un lieu frais, sec et obscur. Une cave fraîche et saine est souvent la meilleure solution (une température inférieure à 10°C est idéale).
- ✓ Boutures, division et repiquage de plantes vivaces réalisés fin de l'été ou encore cet automne.

Intéressés? **Préparez-vous dès maintenant pour participer activement à l'atelier d'échange qui se déroulera le 17 mars 2024 à la Maison rurale de Nassogne, de 14h à 16h !**

Renseignements: service environnement - 084/220.753 - environnement@nassogne.be.

Entretien des filets d'eau

Le rôle de chaque citoyen est d'entretenir son trottoir comme le précise le règlement de police de la zone Famenne-Ardenne, en ses articles 11 et 12 de la section 2.

Soyez attentifs: afin que l'eau puisse continuer à s'écouler normalement dans les avaloirs en voirie, il est primordial que le brossage que vous effectuez devant chez vous ne soit pas évacué sur la rue et dans le filet d'eau.

Régulièrement nous constatons des avaloirs bouchés, ce qui a comme conséquence le débordement de l'eau, particulièrement en période très pluvieuse, comme ce fut le cas en octobre-novembre.

Il est impératif que chaque citoyen se préoccupe du nettoyage devant sa propriété en veillant au bien commun. Le service des travaux effectue quant à lui également plusieurs nettoyages par année en fonction des activités.

Prêt.e pour accueillir les oiseaux cet hiver ?

Les hivers rigoureux sont une des principales causes de mortalité naturelle chez les oiseaux (jouant d'ailleurs un rôle de sélection naturelle des individus au sein des populations). On peut néanmoins les aider à passer ce cap difficile, lorsque les ressources habituelles de nourriture se font rares ou sont rendues inaccessibles sous une épaisse couche de neige. C'est aussi pour nous le moment de s'initier à leur observation.

- ✓ Nourrissez uniquement pendant les grands froids ou les pluies incessantes.
- ✓ Disposez de la nourriture matin et soir. Les oiseaux consomment leurs réserves alimentaires rapidement, ils ont besoin de s'alimenter souvent.
- ✓ Soyez réguliers et à la fin de la mauvaise saison, diminuez l'apport de nourriture progressivement. Surtout, n'arrêtez jamais en plein froid un nourrissage commencé, les oiseaux devenus dépendants seraient condamnés !
- ✓ Nourrissez à tous les étages, certains oiseaux mangent au sol (sur une planche pour éviter l'humidité), d'autres en hauteur.
- ✓ Changez l'eau des abreuvoirs régulièrement et n'y ajoutez aucun additif.
- ✓ Nettoyez régulièrement les mangeoires.
- ✓ Protégez les graines de l'humidité et de la pluie.
- ✓ Ne donnez pas d'aliments salés.
- ✓ Placez graines et mangeoire hors de portée des prédateurs.
- ✓ Offrez des aliments variés à plusieurs endroits.
- ✓ Ne donnez pas trop à la fois, la nourriture doit disparaître en quelques heures.
- ✓ Ne proposez jamais d'aliments moisis ou avariés.
- ✓ Attention aux boules de graisse vendues en filet, les oiseaux peuvent s'y coincer les pattes.

Pour vraiment les aider, laissons-leur une vraie place dans nos jardins.

Bien que nous puissions leur venir en aide avec des mangeoires, les oiseaux peuvent très bien se débrouiller sans nous ! Pour autant qu'on laisse une place à la nature...

Pour eux, les graines et fruits des plantes sauvages, les pommes et poires de nos vergers, les petits insectes du sol et du bois, les vers de terre et escargots ... restent la meilleure source d'alimentation, même en hiver.

La haie offre des graines, des baies ou des petits fruits pour les oiseaux. Le choix des espèces est vaste: ronce, sorbier des oiseleurs, merisier, saule, sureau, noisetier, aulne, aubépine, cornouiller, troène, prunellier, viorne, houx, églantier ...

Les oiseaux ont besoin d'eau même en hiver. Choisissez un récipient peu profond (éviter les baignades forcées en période de grand froid) dont vous changerez l'eau à heures régulières (de l'eau pure sans aucun additif). Ainsi les oiseaux prendront l'habitude de s'abreuver avant que l'eau ne gèle.

Infos: Natagora - www.natagora.be - https://aves.natagora.be.

Au cimetière aussi, je trie mes déchets

Afin d'optimiser la gestion des déchets au sein de la commune, les 9 cimetières de l'entité ont été équipés fin octobre de 3 poubelles de tri, arborant des couleurs différentes et des affiches montrant les différents déchets pouvant être jetés dans chacune des poubelles.

Nous vous rappelons que ces conteneurs sont réservés EXCLUSIVEMENT aux déchets des cimetières:

- Poubelle bleue à PMC -> Plastiques: pots et raviers de plantes vides en plastique mou ; sacs en plastique ; étiquettes de plantes + support en plastique ; fleurs artificielles en plastique | Métal: pots de plantations vides.
- Poubelle verte à matière organique -> plantes et fleurs fanées naturelles ; feuilles d'arbres ramassées sur les tombes.
- Poubelles noires à déchets divers -> rubans ; fleurs artificielles en tissu ; pots de bougies ou de plantes vides en plastique rigide ; mousse 'oasis' dans laquelle sont piquées les fleurs.

Contrat de rivière Lesse: Le curage des cours d'eau

Suite aux inondations de juillet 2021, les différents gestionnaires de cours d'eau s'attellent à l'entretien de ceux-ci. Entretien que bon nombre de personnes associent avec le curage. Ce mode de gestion des cours d'eau est aujourd'hui remis en question. Tâchons d'y voir plus clair.

Avant fin 2018, la gestion des cours d'eau non navigables était encadrée par une loi datant de 1967. L'objectif était de favoriser l'écoulement de l'eau et de garantir son évacuation le plus rapidement possible dans le but de lutter contre les inondations. Dans ce contexte, le curage des cours d'eau était une pratique courante.

Aujourd'hui, cette gestion intègre l'enjeu de lutte contre les inondations, mais également les enjeux de protection de la biodiversité, socio-économique et culturel. Le curage, en éliminant la végétation et la faune se développant dans le lit du cours d'eau, entraîne des conséquences très négatives sur les écosystèmes aquatiques. Il impacte également le fonctionnement du cours d'eau en modifiant l'alternance des méandres, la texture et les variations de profondeur et d'inclinaison des berges et du lit.

Ces modifications peuvent aggraver les phénomènes de crues, provoquer des érosions et remettre en suspension des sédiments qui peuvent colmater l'habitat des espèces vivant sur le fond, voire causer des pollutions.

La Mulette épaisse, espèce protégée particulièrement sensible au curage

Exemple de curage excessif

Lorsque le curage est réalisé de telle manière qu'il ne respecte pas la section naturelle du cours d'eau, **en enlevant trop de matière**, il provoque une réduction du débit favorable à l'envasement. Ce qui impose de curer à nouveau. C'est en outre une pratique coûteuse, en particulier lorsque les vases doivent être dépolluées et ne peuvent être étalées sur une bande de 6 mètres au-delà des berges, comme y sont autorisés les gestionnaires.

Toutes ces raisons ont amené les gestionnaires de cours d'eau non navigables à reconsidérer la pratique du curage. Dans les zones urbanisées où les cours d'eau ont été artificialisés (berges et lit bétonnés) et où l'enjeu de lutte contre les inondations prime, le curage reste une option. Dans les zones naturelles (agricoles, forestières) à faible enjeu « inondation », mais à fort enjeu « biodiversité », la gestion est moins intensive et orientée vers la restauration des écosystèmes aquatiques. Ces derniers jouent par ailleurs un rôle dans la lutte contre les inondations, **en ralentissant l'écoulement** et en favorisant l'infiltration de l'eau et la recharge des nappes phréatiques. Dans les rivières où aboutissent encore des eaux usées, la végétation aquatique participe également à l'autoépuration et à l'atténuation des nuisances olfactives.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site paris.spw.wallonie.be, rubrique catalogue des mesures.

Un message du
Contrat de rivière Lesse
084/226.665
www.crlesse.be

Source : Contrat de Rivière Meuse Aval - 085/712.655 - www.meuseaval.be

Stop aux dépôts sauvages !

Le nouveau système de récolte des déchets était à peine installé dans les cimetières, que des dépôts interdits de déchets ménagers, et non triés de surcroît, ont été constatés dans ceux de Forrières et de Nassogne. **Leur seul dépôt, même par le plus petit nombre, anéantit tous les efforts de tri réalisés par le plus grand nombre !**

Pour rappel, les dépôts sauvages sont punis par la loi. Depuis peu, deux agents constatateurs assermentés ont été nommés au sein de l'administration communale afin de constater, poursuivre et réprimer les infractions. Ils ont aussi un rôle préventif et sont le relais entre l'administration et le citoyen.

Des efforts sont à faire pour préserver notre cadre de vie agréable ! Ainsi, **si les conteneurs sont pleins, faites preuve de civilité en rapportant les déchets chez vous. Signalez ensuite le fait au service de l'environnement: 084/220.753 - environnement@nassogne.be.**

Actu du secteur économique local...

La Cantina Food Truck & Traiteur

0474/659.497

Pâtes, paninis, pain saucisse, baguette hamburger, ...

La Caninta est présente **à Forrières, sur la place, le mardi de 18h à 20h**.

La Roulotte Borquine

0496/494.702

Grande variété de burgers, hot-dogs, grosse soupe avec viande et pâtes, potatoes maison.

La Roulotte Borquine est présente **à Nassogne, place communale, le lundi de 18h à 20h30**.

La Mauvaise Herbe

Place communale, 7 - 6950 Nassogne
084/315.241 - www.lamauvaiseherbe.bio

Épicerie bio & locale. Coopérative agricole.

Nouvel horaire: mardi au vendredi, de 9h à 18h30 ; samedi, de 9h à 16h30.

Nails d'Ange | Angélique Huylebroeck

Comenne, 3 - 6951 Bande
0496/408.466
ange_amaique@hotmail.com

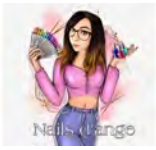

Prothésiste ongulaire.

100% Nassogne, favorisons l'économie locale

100% Nassogne est une démarche de la Commune visant à faire connaître les commerçants, indépendants et entreprises de l'entité.

Retrouvez toutes les capsules-vidéo sur le site www.nassogne.be ou sur la chaîne YouTube «Commune de Nassogne» (n'hésitez pas à vous abonner !). Elles sont également diffusées sur Facebook, où vous pouvez facilement les partager.

Vous souhaitez faire la promotion de votre/vos activité(s) ? Contactez sans tarder l'administration communale - service communication: informations@nassogne.be 084/220.767.

Plus d'infos :

Nouvelle capsule à découvrir

La Mauvaise herbe, maraîchage et épicerie locale à Nassogne. La Mauvaise Herbe est une coopérative qui développe la souveraineté alimentaire locale grâce à son épicerie qui favorise le circuit court, son maraîchage bio, et ses formations en permaculture.

Atelier créatif Valérie Cruysmans

Rue Saint-Fiacre, 34 - 6950 Nassogne
0496/869.966 - valerie.cruysmans@gmail.com
www.valeriecruysmans.com

Valérie Cruysmans, artiste plasticienne et art thérapeute, propose des ateliers créatifs (peinture, collage, dessin...) tous les mardis et certains mercredis soir ainsi que des séances individuelles d'art thérapie sur rendez-vous. Des séances découvertes (15 €/séance de 2 heures) sont proposées jusqu'à la fin de l'année, quelques places sont encore disponibles.

L'atelier dispose d'un espace de 50 m² de plain-pied, lumineux et chaleureux, et d'un espace plus intime sur mezzanine de 25 m², pour accueillir tout type d'activité autour de la créativité artistique et du bien-être.

Ces espaces sont proposés à la location à tout intervenant souhaitant dispenser des cours, sur base d'une réservation à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Un atelier d'écriture, des cours de chant, des cours de yoga sont d'ores et déjà ouverts à la réservation !

Dédié à la création et au bien-être, le lieu peut également s'ouvrir au public pour des expositions, des conférences, des concerts ou des spectacles en petit comité.

Des journées à thématiques et des stages peuvent également être organisés sur un week-end ou plus. Le lieu dispose en effet d'une cuisine et d'un dortoir pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes auquel s'ajoutent deux chambres d'hôte confortables.

Atelier de yoga - Harsin/Chavanne

Les échappées belles - 0472/885.065

Haltha et Yin yoga. Tous âges et tous niveaux.

Le jeudi, de 19h à 20h, à l'école communale de Harsin/Chavanne.

Prix: 12€/cours - 120 €/12 cours.

Lisières | Manou Vercruysse

0494/609.259 - lisieres.info@protonmail.com
https://lisieres.hotglue.me

Guide nature. Balades et ateliers, plantes sauvages comestibles et médicinales, découverte des écosystèmes des villages, des friches et des forêts,... pour tous publics.

Vincent Mathieu, médaillé d'argent au Championnat d'Europe de pêche à la mouche

Vincent Mathieu de Nassogne a remporté une magnifique médaille d'argent individuelle au Championnat d'Europe de pêche à la mouche 2023 qui s'est déroulé à Covilha au Portugal en mai dernier. Un exploit qui n'avait plus eu lieu depuis 2004.

Cette médaille est le résultat de l'excellent niveau de Vincent et d'un travail d'équipe, où chacun a apporté son expérience. La stratégie adoptée pendant les manches a été affinée au fur et à mesure de la compétition pour tenir le coup face à des secteurs qui se sont très vite compliqués.

La compétition s'est déroulée dans peu ou pas d'eau, sur des secteurs inégaux, parfois empoissonnés, parfois déserts. Il fallait sacrément de nerfs pour arriver à rentrer quelques poissons sur les fiches. Pas mal de secteurs ont produit des capots dès les premières sessions et tous ont été rudement secoués par les conditions de pêche. Quoiqu'il en soit les conditions étaient les mêmes pour toutes les équipes ! Les membres de l'équipe ont beaucoup appris et restent motivés et prêts à remettre le couvert pour faire encore mieux !

Si la Belgique termine à une timide septième place par équipe, nous retiendrons la belle récompense de cette médaille individuelle remportée par le Nassognard.

Commission Sportive de la Pêche à la Mouche - www.cspm.be

Trophée du Mérite Sportif Communal - Appel aux candidatures

Chaque année, la Commune de Nassogne attribue un ou plusieurs trophées du Mérite Sportif Communal afin de mettre en exergue une performance sportive exceptionnelle.

Cette distinction peut être décernée à une sportive/un sportif et/ou à une équipe sportive (ou club) de notre commune ayant accompli un exploit sportif ou des prestations sportives régulières de haut niveau dans le courant de 2023.

Le jury peut également mettre à l'honneur une personne sportive ou non qui aura particulièrement œuvré pour la promotion du sport et/ou pour mettre en exergue la (les) performance(s) sportive(s) d'une personne originaire de la Commune et résidant ailleurs.

Vous avez réalisé un exploit sportif ou des performances sportives de haut niveau en 2023… Alors, n'hésitez pas à introduire votre candidature avant le jeudi 15 février 2024 !

Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'Administration communale ou peuvent être téléchargés sur le site de la commune www.nassogne.be !

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des sports (0473/735.777 - abdul.biyik@nassogne.be) ou de l'échevin des sports (0478/883.345 - blaisean@msn.com).

Vous souhaitez mettre en place une nouvelle activité sportive ou de bien-être ? Une suggestion ?

N'hésitez pas à en informer

le service des sports de l'administration communale - Abdul Biyik
0473/735.777 - abdul.biyik@nassogne.be

ou l'échevin des sports, André Blaise
0478/883.345 - blaisean@msn.com

Culture sportive… extrême ! Anthony Servais, finisher de la course d'ultracyclisme Race Across France

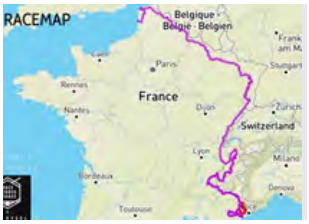

Le Touquet, jeudi 22 juin 2023: un Nassognard, Anthony Servais, se prépare à prendre le départ de la course d'ultracyclisme « Race Across France ». Ce nouveau défi qu'il s'est lancé, ce sont 2.500 km à parcourir à vélo en moins de 10 jours pour rejoindre Cannes-Mandelieu. Il va devoir traverser 21 départements et gravir 65 cols avec 40.000 m de dénivelé, le tout en semi-autonomie. Ils sont 150 inscrits sur cette distance. Ils viennent de tous les horizons: d'Europe, mais aussi d'Afrique du Sud, du Canada ou de Colombie. 139 prennent le départ.

17h14: c'est son tour. Il s'élance sous nos encouragements et ceux de Guy et Katty passés là par hasard. Direction la frontière franco-belge. Après avoir longé la côte d'Opale (Calais, Dunkerque) accompagné d'une brise de mer rafraîchissante (18°), il suit la trace GPX programmée sur son GPS. Nous, nous pouvons suivre presque en direct son avancée depuis notre fauteuil grâce au traqueur GPS et à l'application Racemap.

9h plus tard, le voilà déjà à Lille. C'est là qu'est située la 1re base de vie (BV). L'occasion de remplir les bidons sous l'œil attentionné des bénévoles de l'organisation. Je ne résiste pas à l'envie de les féliciter tous pour leur soutien indéfectible ! Ils n'ont pas compté leurs efforts afin que les cyclistes soient accueillis dans les meilleures conditions. Ils échangent avec eux sur leur vécu de la course, leurs ressentis ou leurs émotions en les encourageant, les félicitant et parfois les remotivant.

Mais il est déjà temps de repartir. Le soleil tape dur, le mercure monte. Il arrive dans le département de la Meuse: Charleville, Verdun, les champs de bataille, le mémorial de Douaumont. Après Metz, il cherche de quoi dormir quelques heures avant de repartir dès potron-minet pour profiter de la « relative » fraîcheur matinale. Le voilà sur un terrain connu: la crête qui longe l'Alsace. En effet, en mai, il a participé à l'Extrême Vosges Challenge où il avait parcouru 700 km en 2 jours 4h. Aurélien Bassompierre, un ancien cycliste pro du cru, expert en courses atypiques, vient l'encourager au Collet du Linge. Mais voici déjà la 2e BV de Kingersheim près de Mulhouse. Le cap des 1.000 km est atteint. Un peu de repos est bienvenu. Puis, une vérification du matériel à emporter ou à laisser est nécessaire avant d'aborder les futurs cols.

Le voici reparti. Les collines sont devenues montagnes. Il est dans les Alpes. Il longe la frontière franco-suisse et l'« Entonnoir de Bouverans ». Genève et son lac en forme de croissant ne sont pas loin. Puis, c'est celui du Bourget près d'Aix-Les-Bains. Chambéry, Thônes près du lac d'Annecy, Sallanches. La température est toujours plus accablante. Les dénivelés augmentent. Mais la 3e BV est en vue: Megève, station alpine située à 1500 km du départ.

La suite du programme est encore plus corsée: le col de la Madeleine près de la Maurienne en Savoie, celui de la Croix de fer, les lacets de Montvernier, Grenoble. Mais déjà il arrive à la BV4 à Saint-Jean-en-Royan. 1.900 km au compteur. Il se repose pendant l'après-midi afin de pouvoir reprendre lorsque les températures seront un peu plus clémentes. 18h, il est prêt à redémarrer lorsque l'organisation neutralise la course jusqu'au lendemain matin. En effet, tout le Sud-Est est en alerte à cause de violents orages. Un participant en a déjà fait l'expérience: la foudre est tombée à côté de lui et il souffre maintenant de pénibles acouphènes ! Si certains trouvent refuge dans des abris de fortune le long de la route, Anthony a la chance de pouvoir profiter des infrastructures de la BV pour passer la nuit.

Vendredi 30, 6h du matin. Ils sont nombreux à attendre impatiemment le feu vert des organisateurs. Tous ont allégé leur vélo. Enfin, c'est reparti. Alors qu'à Nassogne il fait 25°, il fait à peine 18° à Die, pays de la Clairette, sous un ciel gris et une pluie fine très désagréable. Même les champs de lavande sont ternes. Heureusement, le temps s'éclaircit. Les températures remontent rapidement. La nuit revient déjà, mais la fraîcheur n'est plus de la partie. Une dernière journée commence. Gorges du Verdon, grands canyons, Lac de Saint Cassien. Que de merveilles !

Ce samedi 1er juillet, la soirée est chaude à Mandelieu. Dans tous les sens du terme, car des manifestants lancent des pétards pirates autour du centre d'exposition et de congrès. Minuit 15. Anthony franchit enfin la ligne d'arrivée. Il a bouclé les 2.500 km en 8 jours 20 h 45 min. Il sera suivi de peu par Alain Nizette de Aye. 86 termineront dans le délai préétabli.

Pour être finisher d'une telle course, il faut beaucoup de facteurs favorables: peu de soucis techniques ou physiques, peu de repos, mais un mental fort qui permet de dépasser les difficultés ou les doutes. Alors pour ce bel exploit, félicitations à tous, finishers ou pas !

Claudine Thirion

Quand la lecture rencontre le 7e art

Cette année 2024, la bibliothèque communale a décidé de rejoindre ses collègues de la province de Luxembourg pour participer à la 11e édition du festival « Du roman à l'écran ». L'occasion sera ainsi donnée aux spectateurs de découvrir une œuvre littéraire adaptée au cinéma avec un nouveau regard !

« The hate u give »

« Starr est témoin de la mort de son meilleur ami d'enfance, Khalil, tué par balles par un officier de police. Confrontée aux nombreuses pressions de sa communauté, Starr doit trouver sa voix et se battre pour ce qui est juste. »

Une excellente prestation de l'étoile montante américaine, Amanda Stenberg, déjà vue dans le non moins connu « Hunger Games », « Everything, Everything » ou encore « Darkest Minds » (tous ces films sont eux aussi inspirés par des romans « Jeunes adultes »).

Une adaptation cinématographique du roman éponyme qui a remporté deux prix et fut encensé tant par les critiques que par le public lors de sa sortie de presse.

Une lecture à découvrir sans tarder où l'autrice Angie Thomas nous livre une diatribe endiablée et émouvante par l'intermédiaire d'une narratrice de 16 ans, jeune adolescente habitant LE QUARTIER de sa ville montré du doigt pour ses violences et sa pauvreté.

C'est le genre de livre qui va vous faire annuler un rendez-vous avec vos amis, vous faire enrager d'être déjà arrivé à votre arrêt de bus… un vrai « page-turner » !

Un roman qui vous donnera envie d'en découvrir un autre « Concrete Rose », écrit plus tard, mais présentant les mêmes personnages dix-huit ans auparavant. Un univers poignant et touchant, où se mêlent racisme, ségrégation, inégalité, pardon… un ton urbain, parfois rude, impertinent, mais aussi tendre !

Bref, une ou des lectures surprenante(s) et un film dramatique, aussi fort que nécessaire, à ne manquer sous aucun prétexte :

Rendez-vous le SAMEDI 24 FÉVRIER – 20h

À la Maison Rurale - Nassogne

Lors d'un passage à la bibliothèque, n'hésitez pas à réserver vos places et/ou emprunter l'un des romans de Angie Thomas dont le fameux « The hate u give ».

Atelier Book o'scope

Si comme les jeunes de la bib', la première chose que vous faisiez quand vous preniez le train était d'emporter la célèbre gazette «Métro» pour lire votre horoscope sur le quai et que vous êtes bien déçus que celle-ci n'existe plus, alors n'hésitez pas à consulter notre book o'scope à la page suivante !

Celui-ci a été réalisé par les premiers participants de l'atelier mensuel «Le club des dévoreurs de pages». Les jeunes inscrits se réunissent chaque 4e mardi du mois de 17h à 18h30 à la bib' et leurs réalisations sont variées: des articles, des capsules vidéo, des photos, des panneaux affichés dans le bâtiment ou même lors d'événements… Ces rencontres sont des moments remplis de créativité, de rires, d'échanges et évidemment de bouquins !

Chloé, Liam et Méva seront heureux de vous accueillir lors de cet atelier si vous êtes âgé de 10 à 18 ans, plein d'humour, fans de la bib' et amateurs de livres !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les bibliothécaires: 084/379.503 - biblionassogne@nassogne.

BOOK O'SCOPE

En cette période hivernale, Jupiter vous pousse à la réflexion. Prenez conscience du monde qui vous entoure en lisant « La Proie » de Philippe Arnaud. Un bel alliage entre problèmes sociaux et inégalités.

En raison de l'influence de Mars, vos relations familiales pourraient se détériorer ... Réagissez dès maintenant en lisant « Les sisters » de Cazenove et William.

Mercure, planète de la communication entre dans le signe de la balance. Nous vous encourageons à prendre le temps de discuter avec votre entourage. Une complicité aussi forte que les protagonistes de « Et pourtant nous sommes vivants » de Sera Milano pourrait naître.

Suite à l'alignement de Vénus et Mercure, la lune tente de vous faire succomber à vos pulsions. Vous ne voudriez pas qu'un destin aussi tragique que dans « Guilty » de Jean-Christophe Tixier ne vous tombe dessus.

Un drame familial se profile devant vous. Besoin d'un conseil ? Lisez « Frères de sang » de Mikaël Ollivier, vous vous préparerez au mieux à la situation à venir.

Vénus, la planète de l'amour vous éclaire de son aura bienveillante. Vous allez ressentir un amour aussi fulgurant que « Romy et Julius » de Marine Carteron et Coline Pierré. Ne laissez pas vos différences vous séparer. Elles sont à la base de votre équilibre.

Ne restez pas bloqué sur le passé, il est temps pour de nouvelles rencontres. Inspirez-vous de l'émouvante histoire de « Toffee et moi » de Sarah Crossan !

Plein d'empathie pour notre antipathique « Mortelle Adèle » de Mr Tan et Miss Prickly. Vous avez comme elle, à entretenir des relations affectives avec les autres ; ce qui va vous poser problème en ce mois de solitude.

L'amertume apportée par Neptune vous comble de tristesse. Ce n'est pas une raison pour prendre des médicaments ! Et ce ne sont pas les héros de « D.R.U.G.S. » de Neal Shusterman qui vous diront le contraire !

En ce mois de janvier, votre paranoïa est à son pic car Mercure rétrograde. Si vous ne faites rien, vos relations seront aussi tendues que dans « Time bomb » de Joelle Charbonneau.

Par ce froid glacial, ne vous renfermez pas, brisez la glace et réchauffez votre cœur grâce à l'humour contagieux du « Journal d'une grosse nouille » de Rachel Renée Russell.

Afin de surmonter votre déprime hivernale, franchissez les portes de la bib' de Nassogne et dévorez « Et derrière nous, le silence » de Nancy Guilbert pour vous remettre d'aplomb.

En balade avec l'Office Communal du Tourisme

Promenade des Prés - Grune

Départ: Arrêt de bus en dessous de l'église de Grune

Balisage: rectangle bleu

Cette promenade de 4,2 km est composée à proportions égales de sentiers boisés et de routes macadamisées.

Elle met en valeur le patrimoine architectural (anciennes fermes du 18e siècle) et naturel du village de Grune. Vous aurez la possibilité d'apercevoir le château de Grune et longerez la réserve éducative du Ry d'Oeure, actuellement en cours de rénovation.

N'hésitez pas à faire une pause à l'aire de repos, munie d'un barbecue. Vous pourrez vous détendre dans cet endroit magique situé à la lisière du bois où les clapotements de l'eau se mêlent harmonieusement aux chants des oiseaux (selon la saison). Un peu plus loin dans la forêt, vous trouverez également un barbecue couvert.

Cet itinéraire est extrait de la carte de promenades « Au pays de Nassogne », carte topographique 1/25000 reprenant 23 circuits pédestres balisés (actuellement en rupture de stock).

Le circuit est également disponible sur l'application de randonnée Cirkwi.

Les grandes traversées (Julien de Hemptinne)

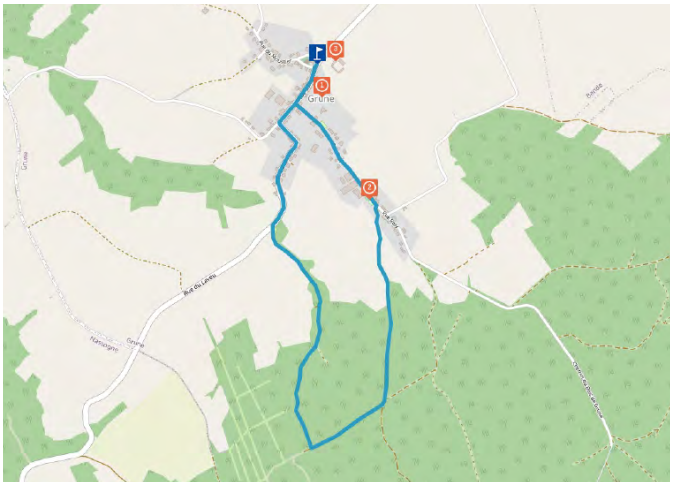

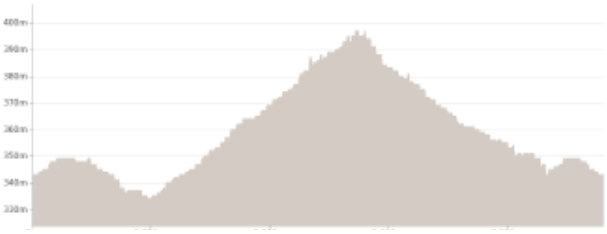

Départ : 6952 NASSOGNE
4.26 km
1h10 — Très facile
30 mn — Très facile
45 mn — Très facile
maxi 397 m — 61 m
mini 334 m — -54 m

Les grandes traversées (Julien de Hemptinne)

Office Communal du Tourisme de l'entité de Nassogne

Rue de Lahaut, 3 - 6950 Nassogne | 084/221.558 | office.tourisme@nassogne.be

tourismenassogne *tourisme_Nassogne*

***Période scolaire**: du vendredi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h. | **Vacances scolaires**: du mardi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h (jusque 18h le vendredi). | **Les jours fériés**: de 9h à 12h et de 13h à 16h. | **Fermé les lundis** et les 01/01, 01/11, 11/11 et 25/12.*

Retour sur les journées du Patrimoine

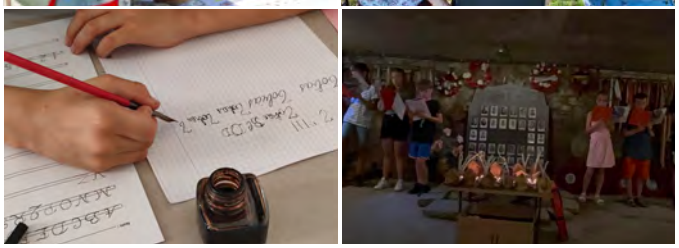

Les 9 et 10 septembre derniers, c'est le jeune public qui a été ciblé pour un week-end riche en découvertes du patrimoine à travers cinq activités spécialement développées pour lui.

Les irréductibles de l'histoire ou amoureux de leur village ont bravé les fortes chaleurs pour venir découvrir ce que les écoles de Forrières et Nassogne ainsi que plusieurs bénévoles leur avaient préparé avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous voulons exprimer ici nos plus vifs remerciements à ces enfants, leurs enseignants et directeurs d'école, à ces jeunes lecteurs et leurs bibliothécaires, à Mathéo et ses amis de Forrières, et à tous les adultes volontaires et motivés qui ont donné de leur temps pour faire de ce week-end une réussite.

Il subsiste de ce week-end un carnet du patrimoine reprenant les informations historiques des sites mis en valeur (disponible gratuitement à l'Office du Tourisme) ainsi que l'information patrimoniale créée par les écoles pour le jeune public.

- ✓ ***L'ancienne école des filles de Forrières (vidéo) -> QR-code en façade du n° 1, Rue d'Eccourt à Forrières.***
- ✓ ***Les vieux métiers (chant et jeu) -> QR-code en façade de l'Office du tourisme.***
- ✓ ***Saint-Monon, un homme d'exception (chant et jeu) -> QR-code sur le mur à gauche de l'entrée de la collégiale Saint-Monon à Nassogne.***

Nous vous encourageons à aller scanner les QR-codes avec vos enfants afin de découvrir par la chanson, le jeu et la mise en scène d'interviews, une partie de notre patrimoine communal.

Saison de chasse 2023-2024

Pour rappel, en saison de chasse de mesures de prudence s'imposent ! Un système d'affiches standardisées, applicable partout en Région wallonne, vous informe des journées et des types de chasse pratiqués.

Afin de vous aider à planifier au mieux vos futures balades d'automne en évitant les zones de chasse, un calendrier des dates de battues est affiché sur les différents panneaux de départ des promenades balisées de l'entité. Il est également téléchargeable sur le site communal www.nassogne.be ou disponible à l'Office du Tourisme, à l'Administration communale et auprès du service du Département Nature et Forêt.

Attention ! Ce calendrier est publié à titre indicatif et n'a pas de valeur légale. Ces listes risquent à tout moment d'être modifiées. Nous vous recommandons, lors de vos balades, la plus grande vigilance et le respect des indications que vous rencontrerez sur le terrain.

ChasseOnWeb: un nouvel outil pour tous les usagers de la forêt. *Cette application cartographique répertorie les territoires de chasse et les dates des battues en Wallonie.*

Retour sur l'exposition 'Ma passion, photographe de la nature'

Du 1er au 3 septembre, 4 photographes primés en 2022 sont venus à votre rencontre à la Maison rurale de Nassogne.

Annick Gauthier, Didier Robert, Philippe Moës et Pierre Danhaive sont les photographes des expositions d'oiseaux présentes dans le village de Nassogne dans le cadre du projet « Les Saisons de la Photo en Grande Forêt de Saint-Hubert ».

Trente-cinq personnes ont assisté à la conférence à plusieurs voix, très intéressante et suivie d'un échange de questions-réponses. L'inauguration de l'exposition fut ensuite l'occasion d'un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

L'exposition s'est prolongée durant tout le week-end, pour le plus grand bonheur des visiteurs conquis par le travail de ces 4 artistes passionnés.

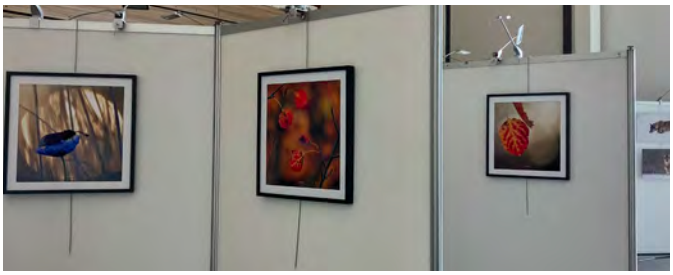

Les Saisons de la Photo en Grande Forêt de Saint-Hubert

Organisées depuis 2015, les « Saisons de la photo » sont des expositions en plein air de photos nature visibles toute l'année et installées dans les 7 communes de la Grande Forêt de Saint-Hubert (Libin, Libramont-Chevigny, Nassogne, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Tenneville et Wellin).

Sites patrimoniaux, espaces naturels … les sites d'expositions pleins de charme mettent en valeur le travail des photographes passionnés qui ont accepté de partager avec nous leur amour pour la Nature.

Procurez-vous gratuitement le dépliant des expositions dans les bureaux de tourisme locaux et partez à la découverte de plus de 500 photos nature !

En préparation de la saison prochaine

Les portiques contenant les bâches-photos installés à Ambly (église) et à Nassogne (carrefour du Nanfurnal) seront complétés cet hiver par 2 nouveaux triptyques ; ceci nous permettra de vous faire profiter à partir de 2024 de la totalité des neuf bâches que compte chacune des expositions qui seront renouvelées au début du mois d'avril 2024.

Cette année, l'Office du Tourisme vous propose de participer à la sélection des thèmes des 10 nouvelles expositions. Celle-ci aura lieu entre le 15/12 et le 31/01/24. Intéressé(e) ? Faites-vous connaître: 084/22.15.58 - office.tourisme@nassogne.be.

2024

STAGES ET PLAINES DE VACANCES
COMMUNE DE NASSOGNE

26 février au 1er mars 2024

Maison de village de Forrières
50€/semaine

Inscription par téléphone
Org : Administration communale
Contact : Katy LEBRUN → 084/22.07.61
084/22.07.56

29 avril au 3 mai 2024

Maison de village de Forrières
50€/semaine

Inscription par téléphone
Org : Administration communale
Contact : Katy LEBRUN → 084/22.07.61
084/22.07.56

8 juillet au 19 juillet 2024

Maison de village de Forrières
50€/semaine

Inscription (à partir de mi-janvier) via le formulaire disponible sur www.nassogne.be
Org : CPAS
Contact : Laurence VALLONS → 084/37.03.90

29 juillet au 9 août 2024

Maison de village de Forrières
50€/semaine

Inscription (à partir de mi-janvier) via le formulaire disponible sur www.nassogne.be
Org : CPAS
Contact : Laurence VALLONS → 084/37.03.90

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE EN CHANSON

Le 10 novembre, l'ensemble des élèves des écoles communales et leurs enseignant.e.s ont rendu un vibrant hommage à ceux qui ont combattu pour leur liberté.

En présence des autorités communales et des représentants des associations patriotiques, les écoliers ont déposé un coquelicot rouge, symbole du souvenir, sous la forme d'une œuvre d'art réalisée par le Comité de mémoire. Ils ont ensuite rendu hommage aux héros des deux guerres mondiales en chantant la chanson «Le Soldat» de Florent Pagny.

Vidéo :

LES ÉCOLES COMMUNALES DE NASSOGNE

www.lesecolesdenassogne.be

Jeunesse de Forrières

Ils l'attendaient depuis longtemps ! La jeunesse de Forrières a inauguré son nouveau Foyer des Jeunes le 21 octobre dernier. Plus de 150 personnes étaient présentes pour cet événement.

Après avoir rafraîchi les lieux (nettoyage, rangement, peinture ...), la jeunesse de Forrières, dont le comité est composé d'une vingtaine de jeunes, partage dorénavant les installations du football de Forrières pour ses différentes activités.

Suivez-les sur Facebook: Jeunesse Forrières

Connaissez-vous votre Animateur de rue ?

L'animateur de rue intervient en tant que relais auprès des jeunes.

En fonction de vos demandes ou de vos besoins, il pourra vous orienter vers un service compétant ou lui-même accéder à votre demande, que ce soit par exemple pour la réalisation d'un CV, la recherche d'un job d'étudiant ... ou simplement pour discuter et échanger.

Son second rôle est de dynamiser la commune à travers diverses activités. Tournoi de mini-foot, réalisation de Land art, balade géocaching, sorties au paintball ou au karting ... sont autant d'animations qui ont déjà été organisées.

Si vous avez vous aussi des idées d'activité à proposer ou simplement l'envie de participer aux prochaines, n'hésitez pas à joindre l'animateur de rue de la Commune par téléphone au 0473/735.777 ou via sa page Facebook (Animateur de rue - Nassogne - Abdul Biyik).

Vous pouvez également aller à sa rencontre lors de ses visites dans les aires de jeux des différents villages.

Des pellicules à l'appel

À la recherche de films privés…
Le Piconrue – Musée de la Grande Ardenne souhaite agrandir sa collection de vidéos. Sans le savoir, vous avez probablement des trésors dans votre grenier… Bien plus que des souvenirs, les films privés sont d'un grand intérêt pour le patrimoine. Il est donc important de les sauvegarder.

Les sujets…
Nous recherchons des films montrant des lieux emblématiques de l'Ardenne, des paysages, des traditions, des fêtes… Bref, tous les témoignages de l'Ardenne et de ses gens. Nous sommes également ouverts à toutes les époques, avec des films en noir et blanc et en couleur.

Dans la pratique…
Vous avez des films que vous souhaitez partager ? Contactez-nous au 061/550.055 ou via info@piconrue.be afin de discuter de vos trésors !

Voici les formats acceptés: 8 mm, Super 8 mm, 9,5 mm, 16 mm et 35 mm.

En collaboration avec l'asbl Mémoires Inédites, qui conserve et numérise les anciens films sur bobines.

3x20 de Nassogne-village

Vous habitez Nassogne et vous êtes nouveau 3x20… Alors n'hésitez pas à nous contacter !

En raison de la loi sur la vie privée (RGPD) nous ne pouvons plus le faire sans votre accord.

Personne de contact: Marie-Rose Ronsmans - 0494/430.058 - marie_ronsmans@outlook.com

Activités proposées

***Goûter et jeux de société**: les 2e et 4e mardis de chaque mois, de 15h à 18h à la buvette du football, Rue des Clusères*

***Marches guidées mensuelles**: chaque 1er mardi du mois. Rendez-vous Place communale à 9h30 (marche de 5 km) et à 13h30 (marche de 7 km) pour un co-voiturage vers le lieu de départ de la marche.*

***Jeu de pétanque**: les lundis, d'avril à octobre, par temps sec, à partir de 16h, au terrain en face de l'étang des Goffes.*

***Cours de gymnastique pour aînés** (organisation ENEO), le vendredi à 10h45.*

***Cours d'anglais**, le lundi à 10h et 11h, le mardi à 9h30.*

La vestiboutique de la Croix-Rouge de Nassogne

La vestiboutique est un lieu du 'prêt à réutiliser' avec la valeur ajoutée de la solidarité. Elle est là pour aider, mais a aussi besoin de dons propres et de qualité.

Acheter ou déposer des articles en bon état nous permet d'aider l'épicerie sociale attenante.

N'hésitez pas à en pousser la porte !

- ⇨ **Rue de Lahaut, 57 (derrière les garages communaux)**
- ⇨ **Tous les mercredis, de 13h15 à 17h**
- ⇨ **Accès libre à toutes et tous**

Suivez-nous sur Facebook: Maison Croix-Rouge Nord Ardenne - Nassogne, Tenneville, La Roche

Agenda

L'agenda détaillé est disponible sur www.nassogne.be/agenda
Vous organisez un événement sur l'entité de Nassogne ?

Transmettez les informations pratiques à informations@nassogne.be

Stages et activités jeunesse

26 > 29/12 & 02 > 05/01 - Stage de couture et de cuisine - Atelier aux quatre vents - Grune

De 6 à 12 ans. PAF: 140 €/semaine. Inscriptions: 0476/598.228 - latelierauxquatrevents@gmail.com.

30/12 - Joyeux jeux et bonne année - Bibliothèque communale - Nassogne

De la 5e primaire à la 6e secondaire. De 14h à 18h, Maison rurale. Inscriptions: 084/379.503 - biblionassogne@nassogne.be.

26/02 > 01/03 - Stage de l'accueil extrascolaire - Forrières

Thème: L'âge de glace. 2,5 à 12 ans. PAF: 50 €. De 9h à 16h, Maison de village. Inscriptions: 084/220.761 - 084/220.756.

04 > 08/03/2024 - Découverte du cirque et du jeu clownesque - Centre Culturel - Nassogne

6 à 12 ans. PAF: 85 €. Inscriptions: Centre culturel - 084/214.908 - info@ccnassogne.be.

Décembre 2023

02/12 - Nassogne - Souper Saint-Nicolas de l'École communale

Dès 18h, Hall omnisports. Sur réservation: Facebook: Comité de parents Nassogne - cparentsnassogne@gmail.com

05/12 - Nassogne - Marches mensuelles des 3x20 de Nassogne

Rdv Place communale à 9h30 (5 km) et 13h30 (8 km) pour le covoiturage. Activité ouverte à toute personne intéressée.

06/12 - Nassogne - Veillée de prières et de chants

Veillée animée par Sabine Van den Abbeele et sa famille. À 19h30, Collégiale Saint-Monon.

09/12 - Journée porte ouverte à la Croix-Rouge de Nassogne

De 10h à 12h et de 14h à 16h, Rue de Lahaut, 59 à Nassogne.

09-10/12 - Bande - Week-end du Souvenir

> Samedi de 10h à 18h: découverte d'un bivouac de soldats SAS avec démonstrations dans le bois de Bande, au chalet 'Poncelet'.
> Dimanche de 8h à 14h: Marche du souvenir (5, 10 et 15km). Départ de 8h30 à 14h, salle La petite Europe. PAF: 1 €. Présence de l'Amicale des para-commandos de Liège pour assurer un départ en death-ride pour les marcheurs qui le souhaitent. Démonstrations d'exercices, de stratégies de nos premiers libérateurs les soldats SAS lors de la Seconde guerre mondiale. Petite restauration sur place. Org.: Comité de Mémoire.

09-10/12 - Nassogne - Marché de Noël

Samedi de 14h à 22h, dimanche de 12h à 20h, Place communale. Org.: Comité Carnaval de Nassogne.

09-10/12 - Nassogne - Concerts de Noël de la Schola Camille Jacquemin

À 20h le samedi et à 16h30 le dimanche, Collégiale Saint-Monon. PAF: 10 € en prévente, 12 € sur place, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation recommandée (places numérotées): du 21/11 au 01/12, du mardi au vendredi: 084/210.184 (de 18h à 20h) - 084/213.750 (de 19h à 21h).

14/12 - Nassogne - Marché de Noël à la Résidence Catherine Mafa

Marché de Noël de 14h à 18h. Chorale de Noël de 14h à 16h. Vente des créations des résidents. Présence de producteurs et artisans locaux. Vente et dégustation sur place de gourmandises & bières locales.

16/12 - Bande - Vide dressing et marché artisanal

De 8h à 20h, salle La petite Europe. Vêtements et accessoires, homme, femme, enfant. Artisanat, bijou, savon, alimentation. Bar et petite restauration sur place. Démo de subbuteo toute la journée. Org.: Wamme Subbuteo Club - 0474/492.804.

16-17/12 - Forrières - Marché de Noël

À partir de 17h, Place du Village. Org.: Diables de Fennesses.

19/12 - Charneux - Rencontre en wallon

À 20h, Maison de village. Org.: Lès copinerèes ô Tchôrné.

21/12 - Nassogne - Repas mensuel du CPAS

À 12h, Maison rurale; Sur réservation: 084/370.390.

24/12 - Bande - Commémoration du 24 décembre 1944

10h30: Messe, dépôt de gerbes et recueillement au Mémorial (cave). Org.: Comité de Mémoire.

29/12 - Forrières - Don de sang

De 16 à 19h, maison de village.

29/12 - Nassogne - Noël au théâtre: Monsieur Phône et les sardines - Compagnie la Bête curieuse

Dès 7 ans. À 15h, Maison rurale. Sur réservation: Centre culturel - 084/214.908 - info@ccnassogne.be.

Janvier 2024

02/01 - Nassogne - Marches mensuelles des 3x20 de Nassogne

Rdv Place communale à 9h30 (5 km) et 13h30 (8 km) pour le covoiturage.

05/01 - Nassogne - Souper annuel des Déplumés de Nassogne

Dès 19h30, Maison rurale. Sur réservation: 0498/300.850 (Jessica Widart) - 0494/251.135 (Christelle Grégoire).

07/01 - Ambly - Commémoration du 6 janvier 1945

9h45: messe, cortège et dépôt de fleurs sur les tombes au cimetière. Org. Groupements patriotiques.

11/01 - Nassogne - Goûter de Nouvel An des aînés

À 14h, Maison rurale. Sur réservation: informations@nassogne.be - 084/220.767.

16/01 - Charneux - Rencontre en wallon

À 20h, Maison de village. Org.: Lès copinerèes ô Tchôrné.

18/01 - Nassogne - Repas mensuel du CPAS

À 12h, Maison rurale; Sur réservation: 084/370.390.

28/01 - Forrières - Spectacle danse/cirque: Tricot - Compagnie Kirn

Avec Yakaa Dance en première partie. À 16h, Maison de village. Sur réservation: Centre culturel - 084/214.908 - info@ccnassogne.be.

Février 2024

06/02 - Nassogne - Marches mensuelles des 3x20 de Nassogne

Rdv Place communale à 9h30 (5 km) et 13h30 (8 km) pour le covoiturage.

28/01 - Nassogne - Spectacle théâtre/humour: Les garçons et Guillaume, à table ! - Jean-François Breuer

Dès 12 ans. À 20h15, Maison rurale. Sur réservation: Centre culturel - 084/214.908 - info@ccnassogne.be.

15/02 - Nassogne - Repas mensuel du CPAS

À 12h, Maison rurale; Sur réservation: 084/370.390.

17/02 - Bande - Marche du Carnaval - Longue distance de la Famenne

43, 30, 21, 13 et 6 km; Départs de 6h à 14h, Salle La petite Europe. Org.: Les Marcheurs de la Famenne.

20/02 - Charneux - Rencontre en wallon

À 20h, Maison de village. Org.: Lès copinerèes ô Tchôrné.

23/02 - Forrières - Don de sang

De 16 à 19h, maison de village.

24/02 - Nassogne - Quand la lecture rencontre le 7e art

Sur réservation: Bibliothèque communale - 084/379.503 - biblionassogne@nassogne.be.

Mars 2024

01 > 03/03 - Carnaval de Nassogne

Rdv Place communale à 9h30 (5 km) et 13h30 (8 km) pour le covoiturage.

02/03 - Masbourg - Marche de jour

6, 12 et 20km. De 8h à 14h, Salle Les grands Prés. Org.: Les marcheurs de la Masblette.

Pour l'actualité culturelle, Retournez-MOI !

Instant ludique

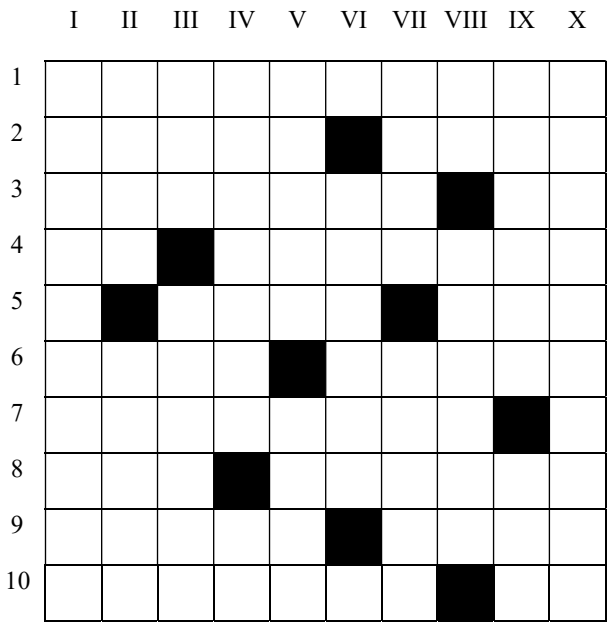

Horizontalement

1. Ils travaillent pour des marchands de quatre saisons.
2. Accessoire pour une piqûre d'héroïne. – Souvenir d'un règlement de compte.
3. Etoffe pour dames. – Un bon début pour les cruciverbistes.
4. Interjection salée. – Elle traite des affaires douteuses.
5. Classé sans suite. – Carburant pour limousines.
6. Langue de bœuf. – Ne va pas à toutes pompes.
7. Faire prendre du volume.
8. Agitait le gaillard d'avant. – Une pièce pour les César.
9. Qui n'a rien dans le cœur. – Auxiliaire de vie.
10. Taper dessus ne va pas calmer les choses. – Entrée en matière.

Verticalement

I. Paris match.
II. Ce n'est pas une lettre de change. – Poudre de riz.
III. Espèce de flûte. – Ne s'utilise pas sans mal.
IV. Silicate. – Entendu à l'endroit mais pas à l'envers.
V. Souffle vital. –Envoie le courrier sans mettre de timbre.
VI. Met bas
VII. Va dans le décor. – Ouverte à la circulation.
VIII. Quand on ne peut pas donner le la. – Fait fi du premier jet et se remet à gratter.
IX. Refroidir dans les livres - Brouillon de bœuf.
X. On peut dire qu'ils sont un peu gonflés.

Solution grille précédente

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	M	A	L	A	D	R	E	S	S	E
2	O	T	A	G	E	■	R	O	U	F
3	U	T	■	A	C	I	E	R	■	F
4	S	E	P	T	U	M	■	B	E	R
5	T	I	R	E	■	P	R	E	T	E
6	A	N	O	S	M	I	E	■	I	N
7	C	T	S	■	O	E	S	T	R	E
8	H	■	T	R	I	T	U	R	E	■
9	E	C	R	E	T	E	M	E	N	T
10	S	I	E	G	E	■	E	S	T	E

Traduction (texte en Wallon du n°211 - p.15)

RADOTAGES

(traduction française approximative parJean-Paul Pirson)

Certains n'aiment pas de lire des rimes,
C'est peut-être notre langue qui les embrouille un peu !
Il est vrai que le wallon, même si on le dit fort beau,
Pour le parler et pour le lire, ça ne vient pas d'un coup.
Et pourtant, quelle saveur apporte notre beau parler :
Ecraser, éclabousser, jaillir, ou dire « je vous aime »
Pas besoin de montrer, c'est l'image que vous voyez
Mais pour cela, il faut être wallon et clairvoyant.

Certains raffolent de lire des poèmes
Mais eux, c'est notre langue qui leur tient chaud au cœur.
Il est vrai que le wallon, de leur vie, c'est l'ombre
L'ombre de leur passé enfermé dans du velours.
Quel bonheur de goûter tous ces mots pleins de richesse,
Pleins de malice, de sourires, des mots qui savent quoi dire.
Pas besoin de penser, tout cela vous met à la fête
Mais vous êtes wallon, et vous pouvez en être fier.

Un arc-en-ciel multicolore et puis un nuage noir !
On a fait un repas plantureux, on va faire bombance !
On se réconcilie, on est en goguette !
Joyeux comme la pluie, pourtant un peu saoul !
Mangez une tartine de sirop et de fromage blanc si vous êtes taciturne !
Et surtout n'écarquillez pas les yeux !
Ne vous méprenez pas ! Je le dis du fond du cœur
Wallon ou pas, que celui qui se sent morveux se mouche !

Renée Cavrenne

EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE EN PARTENARIAT AVEC

Pour l'actualité communale, retournez-moi !

Bons voeux

l'équipe du Centre culturel vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année

Votre pub ICI ?
Contactez
le Centre culturel au
084/21 49 08
info@ccnassogne.be

A votre service depuis 1919

Mazout Destrée

Service rapide et ponctuel
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30
Samedi de 9h à 12h

Mazout chauffage
Gasoil extra
Diesel
AdBlue
Lubrifiants

084/46 66 48 / jeanluc.destree@skynet.be

SPAR
Micheline et Stéphanie vous accueillent avec le sourire
Alimentation générale - Crèmerie
Fruits et légumes - Vins et alcools
Rue de Marche, 21- 6950 Nassogne - 084/21.09.14

TERRASSEMENT
Vincent DETROZ
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DRAINAGE - ÉGOUTTAGE - ...
POSE DE BORDURES ET PAVÈS AUTOBLOQUANTS
0475/382 108 AMBLY

Gilson Thibault
Chauffage
Salle de bain
Ventilation
Climatisation
0494 38 34 44
Ambly

PISCICULTURE DE LA MASBLETTE
Truites de repeuplement
et de bouche
FARIO et ARC EN CIEL

Rue de St Hubert,75
6953 MASBOURG
Entre Forrières et Masbourg

PECHERIE - RESTAURANT
CAFETERIA

Tél. 0475/46 21 75
Fax 084/37 94 80
mignolet@piscimasblette.be

MARTIAL POZZO
CARRELAGES
Show - Room
rue de Jemeppe 1a
6950 Harsin
Tél : 084/34 49 49

SRL VALENTIN LEEMANS
Rue de la rochette, 37
6900 Marche en famenne
0496 29 95 03
valentinleemans94@gmail.com
TVA : 0795346352
TERRASSEMENT - AMÉNAGEMENT - ÉGOUTTAGE

Réflexologie plantaire
Catherine Géronnez
Forrières
0479/41 45 02 - 084/ 22 10 03

Location de remorque frigorifique
Maxime Brouyère

Location de remorque frigorifique avec rail et étagères

SPRL construction DL
Construction Générale et Toiture
Didier LAMBERT
Rue Thier des Gattes, 36B - 6950 Nassogne
Tél./Fax : 084/22.14.50

Votre pub ICI ?
Contactez
le Centre culturel au
084/21 49 08
info@ccnassogne.be

TOITURES Nassogne et FILS SPRL
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
Rue Comenne, 21 - 6951 BANDE
084 / 34.48.19 - 0474 / 082.088
AGREE PRIME à la REHABILITATION

RESIDENCE Catherine Mafa
MAISON DE REPOS ET DE SOINS
Directeur : Serge MALISOUX
Rue de Marche, 25
6950 Nassogne
084/45 79 22 - secretariat@cmafa.be

Votre pub ICI ?
Contactez
le Centre culturel au
084/21 49 08
info@ccnassogne.be

Merci d'être au rendez-vous !

Après un tel début de saison, quoi de plus naturel que de remercier la population pour son engouement lors de nos spectacles et projets citoyens. Qu'est-ce que ce regain nous comble !

Rigoler plein sa panse dans une ambiance franchouillarde autour d'un match d'impro, accueillir un artiste local, Vincent Pagé, avec une foule qui l'attend de pied ferme, voir la population s'activer comme une fourmilière autour du Parcours d'Artistes avec autant de plaisir, d'admiration et de curiosité, rassembler une vingtaine de membres d'associations pour une réunion de rencontre malgré nos rythmes de vie effrénés, s'émouvoir des interactions de l'Agent Cactus et Myosotis à l'écoute de la population et compter sur un Conseil d'orientation « toujours prêt », assister à une ovation tonitruante de l'ensemble Just Vox dans une Collégiale Saint-Monon pleine à craquer, pouvoir compter sur un Comité de sélection de film hyper impliqué, s'émerveiller de la dynamique d'un collectif créatif plus que prometteur, être impressionnés de la créativité de nos jeunes lors d'un stage de stop motion qui continuera de faire parler de lui, vibrer et partir en voyage musical avec la population au cœur des Balkans, ... Autant d'événements qui ont participé à la réussite de ce début de saison.

« JUST VOX » LE 13 OCTOBRE

Vous êtes venus en masse pour applaudir à la fois ces virtuoses de la musique lors de ce concert A Cappella, mais également, pour applaudir Oriane SIMON, une enfant du pays. Pour la petite histoire Oriane a grandi à Marche. La toute première fois qu'elle a chanté devant un public, c'était pour le mariage de sa marraine, dans cette même Collégiale Saint-Monon. Elle n'était pas bien grande à l'époque mais elle s'en souvient encore comme si c'était hier. Elle ne vous raconte pas que se produire, au même endroit, de nombreuses années plus tard, la stresse un peu plus que ses ami·e·s de scène.

Le concert débute et, à tour de rôle, les chanteurs partent dans des envolées tantôt lyriques, tantôt plus « jazzy ». Les voix résonnent dans le chœur de l'église. On est scotché, subjugué. Le voyage musical est captivant. Big Ben quant à lui, double champion de Belgique de beatbox, rythme toutes les chansons. Pas besoin d'instrument ni d'accompagnement, il sait tout faire. Le temps passe à une vitesse folle et, comme on le dit souvent, quand on aime on ne compte pas ! On passe des bandes originales de films, à des chants plus classiques. Même Disney est revisité. Il y en a pour tous les goûts.

C'est sous de chaleureux applaudissements et une standing ovation que se clôture ce merveilleux concert.

« BONS BAISERS DES BALKANS » LE 18 NOVEMBRE

Nous sommes partis vers de nouveaux horizons musicaux, les grandes plaines désertiques et froides des contrées parfois pas si lointaines de notre plat pays. Une musique qui envoûte, un chœur de 31 personnes qui nous emporte, 2 danseuses et 4 musiciens qui nous subjuguent... Qu'il fait bon voyager depuis notre siège de la Maison rurale !

POUSSER LES MURS

À chaque fois vous êtes au rendez-vous ! Cet engouement fait aussi parfois des déçus car impossible pour nous de pousser les murs, même si l'envie ne manque pas. Alors, n'hésitez pas à réserver vos places à l'avance. En plus des canaux informatiques (site internet, email), nous vous accueillons toujours également par téléphone ou même directement dans nos locaux, rue de Lahaut 3 à Nassogne.

La suite s'annonce tout aussi belle et intense avec la dizaine de partenaires afférés aux préparatifs de l'Opération Petits Plaisirs Divers et la population qui se mobilise pour réunir au moins 235 cadeaux, un Noël au Théâtre chaleureux, un spectacle familial en collaboration avec Yakaa Dance, ...

La culture a bon vivre à Nassogne. Que ça continue en 2024 !

Pour ne rien manquer, réservez sans tarder !

À épingler dans votre agenda

Théâtre - Humour

Vendredi **9** février 20h15

Guillaume et les garçons, à table !

Maison rurale / Nassogne

Et si vous étiez persuadé.e depuis votre enfance d'être du sexe opposé parce que toute votre famille vous incite à le croire ? C'est l'histoire de Guillaume dans « Les garçons et Guillaume, à table ! », porté sur scène par l'excellent Jean-François Breuer.

Le premier souvenir que j'ai de ma mère, c'est quand j'avais quatre ou cinq ans. Elle nous appelle, mes deux frères et moi, pour le dîner en disant : « ***Les garçons et Guillaume, à table !*** » et la dernière fois que je lui ai parlé au téléphone il y a deux jours, elle raccroche en me disant : « ***Je t'embrasse ma chérie*** ». Et bien disons qu'entre ces deux phrases, il y a quelques malentendus.

Encore jeune garçon, Guillaume pense qu'il est une fille. Du moins se comporte-t-il comme tel, ce qui n'est pas pour déplaire à sa mère qui ne manque pas une occasion d'entretenir la confusion… Au fil d'un texte touchant et drôle, Guillaume Gallienne dresse le portrait d'un garçon perdu, sujet d'une confusion sexuelle troublante. Confronté à un entourage peu compréhensif, il s'interroge sur sa propre identité, construite à travers les « normes » sociales. Il brouille alors les pistes, entretient la confusion, s'amuse de cette « fragilité » et rend hommage à la féminité.

Sans en avoir l'air, et avec beaucoup de dérision, Guillaume donne un bon coup de pied dans la fourmilière parce qu'il ne revendique rien d'autre que sa propre différence et son propre droit au bonheur, dans une société qu'il rêve inclusive.

> " Jean-François Breuer s'approprie magistralement la pièce de Guillaume Gallienne dans un seul-en-scène jouissif et drôle sur la confusion des genres. À ne pas manquer ! "
> La Libre
>
> " Un seul en scène théâtral époustouflant porté par un Jean-François Breuer épatant. "
> Branchés Culture
>
> " Un seul en scène pétri de tendresse et de drôlerie. Tout est dans la nuance d'un texte fort et dans le jeu millimétré de Jean-François Breuer qui incarne avec justesse les différents personnages. "
> L'Avenir

INFOS & RÉSERVATIONS :
- De Guillaume Gallienne
- Avec : Jean-François Breuer
- Dès 12 ans

Adultes : 15 € (Prévente : 13 €)
Étudiants : 12 € (prévente 10 €)
Art. 27 : 1,25 €

Tél. 084/21 49 08
www.ccnassogne.be

Scannez-moi

Stage
6-12 ans

À épingler dans votre agenda

CIRCUS

Du 4 au 8 mars

Découverte du cirque et du jeu clownesque

Stage pour les 6-12 ans / Masbourg

Par la découverte du cirque (jonglerie, équilibre, acrobaties...), tu développes ta coordination, le maintien du corps, ta confiance en toi et la persévérance.

Par le jeu clownesque, tu découvres et tu laisses s'exprimer ta créativité, ta singularité et tu rencontres les autres.

NOTRE ANIMATEUR : GAËTAN BILOCQ

Formé au cirque, au théâtre mouvement et au jeu clownesque depuis plus de 20 ans, Gaëtan développe très rapidement une expérience en animation avec les enfants principalement mais aussi avec les adultes. Le cirque et le jeu clownesque sont perçus comme un outil. Un outil pour se découvrir et découvrir l'autre à travers la vie en troupe ou collectif. La création de petits spectacles permet en fin de stage de rendre public ce que le groupe a vécu et de créer du lien avec la communauté.

INFOS & INSCRIPTIONS :

POUR QUI ?
Jeunes de 6 à 12 ans

OÙ ? Maison de village de Masbourg

QUAND ? Du 4 au 8 mars

ANIMATION : Gaëtan Bilocq

HORAIRES : De 9h à 16h (+garderies dès 8h30 et jusqu'à 16h30)

PRIX : 85 €

MIN. : 8 inscriptions

Tél. 084/21 49 08
info@ccnassogne.be
www.ccnassogne.be

Djâzans walon !

Les prochains rendez-vous des *copin'rêyes a Tchårneû* :

19/12 : Lès fièsses di décimbe

16/01 : Al sîze dès-ån.nêyes 50'

20/02 : Supèrsticions

(Contact : J.-F. Culot 0473/93 03 82)

Texte proposé par les *copin'rêyes a Tchårneû*

LÈS GRANDS BWÈS

(walon d'Iguizèye)

COPLÈT 1

Lès djon.nes bag.nèt chake a leû tour
Po-z-aler fé leû vikérîye
Long èri di leû ptit viladje.
Î-l' z-î fôt tèyâtes èt cinés,
Mougnî dès frites a l' môde anglaise
Ou bin dès ''tchôds tchins'' mayonèse.

A l' môjone pon d' télévision
A l' sîse on djouweuve ô couyon
Avou lès parins, lès soçons.
One boune dorée èsteuve su l' tôve
On riyeuve en s' dijant dès fôves
Tot bèvant li pèkèt ki rtchôfe.

RIPLEÛ

L' ritchèsse, c' èst l'aîr di nos grands bwès
Là où lès grands ciërs si batnèt.
Kand lès sôvadjès-ôwes pasnèt,
Inéyes, coleûrs s' î comachnèt.

COPLÈT 2

Leûs tayons boutinent dès longs djoûs,
One salâde ôs crètons ô d'bout
Èt l' dimègne one poye èt dès oûs.
Leûs salâdes crèchinent dins l' cortil,
Lès poyes poninent dins leû poli,
L' blanc pwin cujeuve dins l' vî forni.

Dès poumes, dès biokes èt dès cèréjes,
Nin dandjî d' ène aler achter,
N' i a ki l' chôle a mète po lès coûde.
Dès poyes, one gade èt trwès bèdos,
On couchèt ki mougneuve di tot
Is n' devinent on franc a persone.

Willy MARCHAL
di Mwarmont (Nassogne)

Chanson composée et chantée par Willy Marchal reprise dans le dernier CD ''Tchansons en walon'' (voir p. 13)

Retrouvez la traduction en français dans notre prochain numéro et la traduction du texte «Radotèdjes» de notre dernière édition en page20

La bib' se livre !

Focus jeu de société - C'EST MON JEU

Des livres à foison, un auteur bien inspiré, une double animation et un jeu 100 % nature... rien de tel pour débuter l'année scolaire à la bibliothèque !

Octobre et novembre furent donc dédiés à l'univers d'Olivier Tallec pour les classes maternelles de l'entité :

Un petit écureuil, dont nous ne connaîtrons pas le nom... un œil rond, écarquillé, des oreilles dressées, une queue en panache fièrement arborée, un dos droit... voici le point de départ de belles découvertes littéraires !

Deux lectures pleines d'humour et de sagesse pour plonger dans un gigantesque memory de personnages « Tallec » suivi de près par une recherche endiablée dans les albums colorés et humoristiques.

Vous aussi, vous êtes tentés par la découverte de cet auteur jeunesse aux messages universels, n'hésitez pas à vous plonger dans les diverses aventures de ses albums ou surprenez vos bambins avec le jeu.

C'EST MON JEU !

L'écureuil n'est pas prêteur... c'est là son moindre défaut ! Pour protéger son arbre et ses pommes de pin... rien ne sert de partir à point : il lui faut courir pour être le premier à l'atteindre !

Vous pouvez bien évidemment emprunter ces albums et/ou ce jeu lors d'un passage à la bibliothèque de Nassogne aux heures d'ouverture :

Mardi : 8H00 à 16H00
Mercredi : 13H00 à 19H00
Jeudi : 13H00 à 17H00
Samedi : 13H00 à 17H00

Amélie et Sandra
Les bibliothécaires

Un vent nouveau à la Résidence Catherine Mafa

Depuis une bonne année, la Résidence Catherine Mafa fait peau neuve. L'équipe, motivée et engagée, organise une série d'activités citoyennes tournées vers l'extérieur, que ce soit en ouvrant les portes de la Résidence à d'autres publics et partenaires ou en emmenant les résident·e·s en sorties.

UN BESOIN DE SE TOURNER VERS L'EXTÉRIEUR

Parmi les projets menés avec des acteurs extérieurs, on peut épingler : la participation à l'opération « Petits Plaisirs Divers » et au goûter festif organisé à la Maison rurale avec le CCN notamment ; des lectures animées durant l'été par les mamies lectrices de la Bibliothèque de Nassogne à destination des enfants du personnel et des résident·e·s ; la vente de galettes et de cookies au sein de l'entité dont les bénéfices permettent à chaque résident·e d'accéder de manière égale aux activités en extérieur ;

l'acquisition d'un véhicule, pour se balader dans les alentours et faire un peu de shopping.

UNE VOLONTÉ D'ACCUEILLIR LA VIE DU DEHORS EN DEDANS

La Résidence a accueilli le « Parcours d'Artistes », organisé par le CCN, le week-end du 23 et 24 septembre. Quel magnifique week-end plein de vie ! Deux journées de rencontres, de partage et d'accueil. Autant les résident·e·s que le personnel ont été ravi·e·s de pouvoir discuter avec des personnes extérieures, de chambouler les habitudes internes et de se prêter au jeu d'un projet ancré dans une réelle dynamique locale.

Le 7 octobre, la Résidence a pris part au Salon des aînés à Nassogne. Ce fut l'occasion de rencontrer la population et d'autres acteurs du secteur et, en même temps, de faire connaître le travail effectué au sein de la Résidence.

DES ACTIVITÉS VARIÉES ET INNOVANTES

Dans cette logique de renouveau, d'autres activités ont vu le jour. Tous les mois, les résident·e·s ont par exemple accès à un buffet petit-déjeuner. Chacun y choisit ses gourmandises préférées et, que l'on soit sucré ou salé, tout le monde y trouve son plaisir. Cela leur permet de découvrir d'autres habitudes alimentaires et de faire de belles découvertes.
Un jardin convivial a été créé avec de jolis espaces pour profiter des beaux jours et pour l'agrémenter, des potagers et de belles plantations y trouveront place l'année prochaine.
L'aménagement du salon a

permis l'acquisition de nouveaux mobiliers pour s'y délasser ou pour participer aux activités proposées chaque après-midi.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS, DANS UNE DÉMARCHE CITOYENNE

La Résidence ouvrira ses portes le jeudi 14 décembre de 14h à 18h pour un marché de Noël, principalement aux couleurs et saveurs de Nassogne. Ce sera l'occasion de faire découvrir les réalisations des résident·e·s.
La Résidence s'est également engagée dans la logistique organisationnelle de l'Opération « Petits Plaisirs Divers » et sera heureuse de vous accueillir pour vous donner une fiche signalétique ou réceptionner votre cadeau, du lundi au vendredi, de 09h00 à 16h30.
En cours de préparation : une association entre l'école libre de Nassogne, la Bibliothèque et la maison de repos pour la réalisation d'un projet intergénérationnel.
D'autres projets sont à l'étude et en cours de création. Des contacts sont pris avec le Conseil Communal Consultatif des Aînés, le CPAS et aussi avec le groupe « Détente et partage » de Masbourg.
Bref, toute l'équipe mobilise son énergie et sa motivation pour offrir le meilleur des quotidiens à ses résident·e·s. Elle vous tient informés via sa page Facebook et se fera un plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ses prochaines actions.

Aline
Animatrice-éducatrice

Actus des Artistes

Au CCN, Willy MARCHAL, 84 ans, est de tous les rendez-vous : Place aux enfants, Parcours d'Artistes, Mormont en musique, la Guinguette Mobile… Car Willy est un collectionneur d'insectes mais surtout un artiste musicien/luthier accompli.

C'est dans la maison familiale d'Eghezée, aux côtés d'un grand-père menuisier-ébéniste, d'un papa mécanicien et d'une maman modiste que Willy fait ses premières armes sur le travail du bois. À 14 ans, il apprend la guitare en autodidacte et ne la lâchera plus : « *J'ai appris avec des photos sur lesquelles on voyait comment placer ses doigts. Vers l'âge de 18 ans, j'ai fait partie d'un orchestre (Les Gitanéas) dans lequel j'étais chanteur-guitariste. On jouait dans les bals de villages tous les samedis* », raconte Willy.
Après un régendat en Éducation Physique et un service militaire en Allemagne, il fait presque toute sa carrière dans la même école. Il se marie et a 4 enfants. En 1993, il s'installe à temps plein à Mormont, dans cette maison qu'il a alors déjà depuis une vingtaine d'années.
Une fois pensionné, il revient à ses 1er amours : le travail du bois. Également passionné du Moyen-Âge, il rêve de construire une Vielle à roue. Mais les plans sont difficiles à trouver. Il commence alors par une guitare en forme de luth. «*Tous ces instruments moyenâgeux sont un peu mythiques, ce sont ceux des troubadours*», explique le luthier. Et puis, un ami lui déniche finalement le Saint-Graal. Il lui faudra 600 heures de travail réparties sur 4 ans pour en arriver à bout : « *C'est un projet de grande envergure car il y a aussi de la marqueterie dessus. Cela représente plus de 600 heures de travail réel. Cela sans prendre en compte les croquis, les gabarits en carton, le moule. J'utilise une colle spéciale et comme je travaille un instrument à la fois, je dois parfois attendre 15 jours que la colle soit tout à fait durcie avant de pouvoir continuer* », poursuit-il. Ensuite, il s'attaquera au Rebec et au Crwth, deux instruments à archets taillés dans un seul bloc de bois (instruments monoxyles).

TCHANSONS EN WALON

Une autre passion de Willy, c'est le Wallon. Au départ, il participait à des tables de conversation puis il s'est dit qu'il allait faire une chanson. « *La première c'était "le petit cordonnier" de Francis Lemarque. Puis j'en ai fait 2 puis 3. À Rochefort aussi, il y avait une demande pour les jeunes. Et un jour, Joseph COLLARD m'a présenté Léon JACOT, clarinettiste. Ça a collé tout de suite. On allait jouer à gauche et à droite. Et Léon a eu envie d'enregistrer pour avoir un souvenir. On avait aussi des demandes d'associations locales. On a donc enregistré nos chansons chez Mariusz Radwanski à Grupont. On l'a fait en une prise, tout le monde était scié* », se souvient Willy.

Un choix a dû être opéré parmi un répertoire d'une quarantaine de chansons en Wallon. Dans le CD, on retrouve des chansons qui existaient déjà en Wallon et d'autres, remises à sa façon : « *Je m'inspire de la mélodie et du thème d'origine, et je fais un texte adapté à nos contrées. Ainsi, "l'air de la montage", devient "l'air de nos forêts" et "l'auvergnat" devient "les braves gens"* ».
Les 200 premiers CD sont partis comme des petits pains et de nombreux concerts sont organisés grâce au bouche à oreille principalement. Et si on parle à Willy d'une certaine transmission orale d'un patrimoine (le Wallon, la langue de nos grands-parents) : « *Je me fais surtout plaisir à moi et aux autres. Je n'avais jamais pensé en faire un CD* », répond-il en toute modestie.

Envie d'en savoir plus ?
Contact : wimarmormont@gmail.com
Prix du CD : 10 €

Philippe MOËS a marqué l'actualité des dernières semaines grâce à son nouveau livre et à un prix pour son 1er court métrage. Des oeuvres avec une démarche similaire d'introspection et de réflexion.

Dans son nouveau livre «Arduinna», le photographe naturaliste autodidacte, Philippe MOËS, mêle photos locales et citations universelles en français et en anglais. Des citations qui incitent à la réflexion et à la remise en question :

« *Je pense qu'on vit dans une société qui va à toute vitesse. On fait souvent les choses sans les remettre en question. Et là, ça permet, si on prend le temps de s'imprégner de chaque citation, d'aborder des thématiques qui sont importantes* », explique l'auteur.
Un travail de plusieurs années qui fait la part belle à la lumière et aux paysages.
Et puis, son tout premier court-métrage amateur a obtenu le premier prix au Festival International Nature Namur 2023 (720 films au départ) et a terminé dans le trio de tête pour le prix du public. Un projet que nourrissait l'artiste depuis de longues années et qui a nécessité qu'il se forme notamment à la technique du montage, à la prise de son, à l'écriture audio-visuelle,… car il a tout réalisé lui-même.

Ce prix, c'est une belle surprise pour celui qui immortalise la forêt depuis plus de 30 ans.

Infos diverses et commandes : www.photos-moes.be
Une exposition est également en cours pour le moment à la Maison de la Culture d'Arlon jusqu'au 22/12.

Myosotis et Agent Cactus à votre rencontre

Elle, avec son bonnet rouge, lui son képi vissé sur la tête, leurs nez rouges et leur grands yeux... On vous présente Myosotis et l'Agent Cactus. Deux joyeux personnages qui vous interpellent pour vous parler de votre commune, votre village, vos envies, vos regrets,... Bref de vous !
C'est à la demande du Centre culturel qu'ils arpentent les rues de la commune de Nassogne comme « agents de circulation socio-culturelle » lors du Parcours d'Artistes. Munis de leur envie de vous écouter et de leur GSM, ils sont allés à la rencontre de dizaines de personnes pour recueillir leurs paroles. Une parole enregistrée et un moment immortalisé grâce à un selfie. Des propos qui passeront ensuite par les oreilles du Centre culturel afin d'en retirer une intuition pour guider une partie de ses actions futures.

Vous ne les avez pas rencontrés ?

Mais vous avez envie de nous donner votre avis sur plusieurs aspects de la vie locale ? De nous faire part d'une envie, d'un besoin ?
De participer, à votre échelle, aux missions et objectifs du Centre culturel pour les 5 années à venir ? D'amener votre pierre, brique, poutre ou même brindille ?

Comment faire ?
- En scannant le QR code ci-dessous
- Sur www.ccnassogne.be, onglet « citoyens »
- Directement au Centre culturel, rue de Lahaut 3 à Nassogne (Qui sait ? Vous aurez peut-être même une «jatte» de café !)

Scannez-moi

Yakaa Dance

UN PARTENAIRE QUI BOUGE

Depuis toujours, il tient à cœur au CCN de travailler avec les partenaires locaux. Parmi ceux-ci, il y en a un qui nous donne envie de bouger-bouger, c'est bien évidemment l'école de danse de Nadia Del Biondo « Yakaa Dance».

C'est en 2009 que l'aventure Yakaa Dance commence. Nadia Del Biondo habite Forrières et cherche un cours de danse à proximité. Qu'à cela ne tienne, elle va mettre à profit ses années de

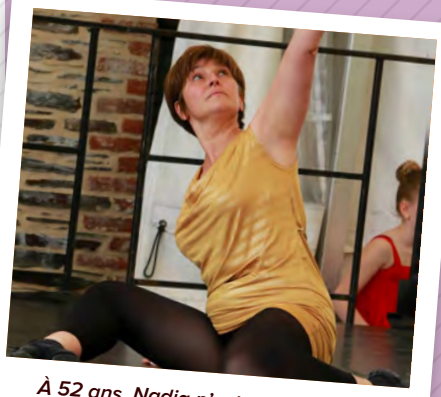

À 52 ans, Nadia n'est pas prête de s'arrêter de danser

danse liégeoise comme élève puis prof et crée Yakaa Dance ; « ***Je voulais rester proche des gens. Je voulais une structure qui me ressemble : petite et conviviale*** », se souvient Nadia. La première année, elle ouvre 3 cours de jazz pour 25 élèves au total : « ***Des enfants qui, pour la plupart, ne faisaient pas de danse à cette époque*** », précise-t-elle. 14 ans plus tard, ils sont 180, répartis sur 16 heures de cours dispensés par 3 profs et 2 assistantes. Avec le temps, les cours adultes ont pris beaucoup d'ampleur, de nouvelles techniques (fitness, zumba, hip hop, ragga, renforcement musculaire et pilates) sont venues étoffer l'offre. Une activité qu'elle cumule avec ses « métiers » d'éducatrice, d'épouse et de maman de Lucie.

Aujourd'hui, ce sont plus de 180 élèves répartis sur 16 heures de cours qui profitent chaque semaine des bienfaits de la danse et du fitness.

COLLABORATIONS ET PARTAGES

2009, c'est aussi le début de notre collaboration. Elle consiste pour le CCN à programmer, une fois par an en concertation avec Nadia, un spectacle de danse/cirque dont Yakaa Dance assure la première partie. L'occasion pour les danseurs et danseuses de se produire sur scène en dehors du spectacle annuel. Une opportunité aussi pour les jeunes de partager des moments privilégiés avec des Compagnies professionnelles : « ***Lors d'échanges informels ou même d'ateliers workshops, on partage des techniques, des idées, des mouvements.. qui se retrouvent souvent dans les chorégraphies suivantes. C'est très riche*** », explique Nadia. Pour le Centre culturel, c'est également une manière d'attirer un public diversifié dans ses salles. Les familles voient non seulement l'évolution de leurs ouailles sur scène mais assistent également à un spectacle professionnel qu'elles ne seraient peut-être pas venues voir sans cet incitant.
Parmi les spectacles qui ont marqué cette collaboration : « Respire » de la compagnie Circoncentrique et « Papier » du Collectif Curieux.

« Lors d'échanges informels ou même d'ateliers (avec des compagnies professionnelles), on partage des techniques, des idées, des mouvements »

MIEUX QU'UNE THÉRAPIE

« ***La danse, ça me nourrit. Voir l'épanouissement et l'évolution des enfants, c'est formidable. Certaines sont là depuis le début. Elles ont grandi avec Yakaa. Puis avec le temps, il y a eu de plus en plus de groupes adultes. Et là, c'est une autre relation. Un échange d'énergie, c'est mieux qu'une thérapie. Pour se motiver entre eux, certains organisent même du co-voiturage*** », s'enthousiasme Nadia.

« Avec le temps, il y a eu de plus en plus de groupes adultes. Et là, c'est une autre relation. Un échange d'énergie, c'est mieux qu'une thérapie. »

Et demain ? « ***Yakaa va continuer. Mais personnellement, j'aimerais glisser tout doucement vers le fitness avec un esprit de bien-être plutôt que dans un esprit de performance***. »

Danse/Cirque

À épingler dans votre agenda

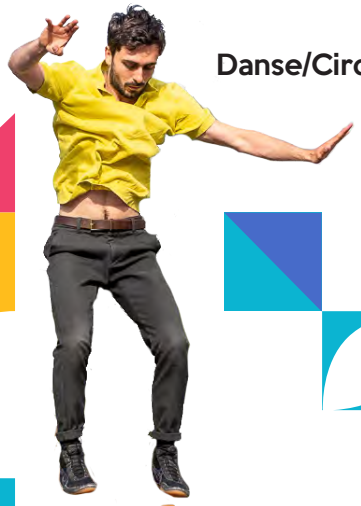

Tricot

Dimanche **28** janvier 16h00

Maison de village / Forrières

Scannez-moi

Tricot, c'est de l'acrobatie surprenante, où porteur et voltigeur, interfèrent, s'entremêlent. Une relation qui se tricote en mouvement maille après maille.

Médaillé d'argent au 41ème Festival Mondial du Cirque de Demain en 2020

Une danseuse et un danseur se retrouvent dans un espace clos mouvant qui les bouscule, les oblige à trouver des solutions pour garder l'harmonie. Une recherche sur le mouvement de deux corps qui s'emboîtent, pour se plonger au coeur de leur relation.

Un spectacle beau et étonnant, médaillé d'argent au 41ème Festival Mondial du Cirque de Demain en 2020 et qui s'adresse à toute la famille.

INFOS & RENSEIGNEMENTS :

- **Par Kirn Compagnie**
- **Avec Lucas Enriquez & Alix Schills**
- Adultes : 12 € (Prévente : 10 €)
  Etudiants : 9 € (Prévente : 7 €)
  - de 6 ans : gratuit
  Art. 27 : 1,25 €

Tél. 084/21 49 08
www.ccnassogne.be

LE VOYAGE DE LÉO

En première partie, Yakaa Dance présentera un extrait du spectacle « Le voyage de Léo » :
« *Léo est un gamin qui aime aller dormir... pas spécialement parce qu'il est fatigué, mais parce que, une fois les yeux fermés, un voyage extraordinaire commence pour lui. Un voyage peuplé de créatures magiques et féériques* »

(À découvrir dans son intégralité le 25/5 à Rochefort)

Festival "À Travers Champs" : Un comité de sélection au top !

À Travers Champs est un festival du film sur la ruralité, ouvert à toutes et tous. L'occasion, au détour d'un film, d'une rencontre, de s'interroger sur la ruralité et ses multiples facettes. Il se décline dans une vingtaine de lieux et se déroulera à Nassogne le 17 mars prochain.

Grâce à un travail minutieux, une multitude de films sont présélectionnés en amont par le festival pour que chaque opérateur culturel puisse faire un choix. Les thèmes sont variés, directement ou indirectement liés à la ruralité. On y découvre pléthore de thématiques comme celles des moulins, de la paysannerie, des migrations, de la pauvreté, de la pêche, de la mobilisation citoyenne, de l'accès à la terre, des races rustiques d'élevage, de la vie des sols, des écoles, des néoruraux, des arbres, du folklore, des semences,... Bref, il y a l'embarras du choix !

UN COMITÉ LOCAL

Pour choisir SON film, le Centre culturel a fait appel à un Comité de sélection local, composé d'une quinzaine de volontaires. En se réunissant 3 soirs et en se répartissant le boulot, ce comité a visionné pas moins d'une cinquantaine de films ! À la clé : des échanges passionnants, une façon intéressante, originale et différente de parler de notre ruralité, une attention particulière portée au choix le plus adéquat pour la population, des rires, des valeurs défendues, des coups de cœur partagés, ... et une occasion de plus de travailler conjointement avec une sacrée bande de Nassognard·e·s.

Le comité de sélection a choisi pour vous et espère vous voir en nombre **le 17 mars prochain, dans le cadre de la 9ème édition du Festival « À Travers Champs » !**

« Être jeune en milieu rural », ils se racontent en STOP MOTION

Scannez-moi

Ils étaient 6 jeunes, entre 12 et 16 ans, encadrés par Etienne GRÉGOIRE, jeune réalisateur de talent.
Au programme de cette semaine de stage (du 23 au 27 octobre) : réalisation d'un court-métrage de 5 minutes maxi en Stop Motion. Une contrainte de taille était de respecter le thème défini par le Festival « À Travers Champs » (FATC) : « C'est quoi être jeune en milieu rural ? ».
Brainstorming, scénario, storyboard, décors,.. Au fil de la semaine, l'histoire se construit :

Ce sera les aventures d'Eden, ni lui, ni elle. Iel a faim et doit se rendre à la boulangerie.... bien loin, là-bas, sur la colline.

Librement, au gré de leurs fantaisies créatives, ils/elles/iels ont donc pu apporter leur vision de la ruralité et parler de leur propre façon de l'appréhender. Récolter la parole des jeunes sur leur cadre de vie, c'est précieux et utile pour un Centre culturel dont le travail s'ancre localement ! Nous avons donc saisi la proposition du FATC de s'emparer de cette question.

D'autant que le Centre culturel apprécie travailler avec le public adolescent, plus difficile à mobiliser. Ici, les jeunes ont été incroyablement impliqués, curieux et débordants de créativité.

Vous aussi vous êtes curieux de découvrir le résultat final ? Ça tombe bien, car il sera diffusé en avant-première dans le cadre du FATC le 17 mars à Nassogne.

Dans l'équation, le fait que ce soit Etienne GRÉGOIRE un jeune artiste et animateur passionné et passionnant qui les encadre avec les animateur·rice·s du CCN en renfort, aura largement contribué à la réussite du projet. D'ailleurs les jeunes, qu'on se le dise, on remet ça quand vous voulez !

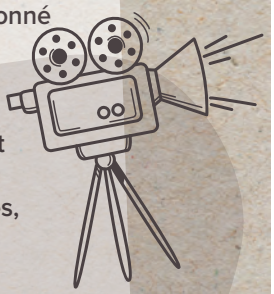

ESPACE CITOYEN

Réunion des Associations locales

Le 26 septembre dernier, une vingtaine de personnes de diverses associations locales avaient répondu à l'appel du Centre culturel. L'occasion de découvrir des projets, de mettre des têtes sur des noms, de connaître les défis, les joies ou difficultés de certain·e·s, de prendre connaissance de l'agenda de celles et ceux qui ont fixé des dates pour leurs événements, d'imaginer certaines synergies entre projets.

Le Centre culturel en a profité pour se présenter, rappeler – vidéos à l'appui – ses missions, notamment auprès des associations et l'importance de la défense des droits culturels.

Un échange informel s'est poursuivi au bar pour profiter pleinement des échanges amorcés.

Malgré un début d'année chargé pour toutes et tous, les associations ont répondu présentes et témoigné de la vitalité associative locale. On ne peut que s'en réjouir et espérer être encore plus nombreux la prochaine fois !

Le collectif créatif est en route

Le 10 octobre dernier, c'était le lancement de notre nouveau concept de «collectif créatif». Pour l'occasion, une dizaine de personnes avaient répondu présentes.

Concrètement,

- une fois par mois environ,
- en journée,
- nous allons échanger, discuter, réfléchir et même expérimenter des dispositifs créatifs
- avec pour objectif de colorer « les Tilleuleries »

On s'est d'ailleurs déjà bien amusé·e·s...

Lors de notre seconde rencontre le 14 novembre, on rentre dans le concret : thème, couleurs, matière, contrainte... Où ? Combien de temps ? Un projet qui démarre de zéro et qui se construit au gré de vos envies et idées.

Un groupe qui reste ouvert également. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos prochaines rencontres les 27/11 et 19/12.

Et surtout, restez attentif·ve·s car nous aurons aussi besoin de vous toutes et tous !
Mais on vous en dit plus dans la prochain « Quoi d'9 ? »

Vous voulez en savoir plus ? Ou nous rejoindre ? Contactez-nous au 084/21 49 08 ou via elodie@ccnassogne.be
La participation est évidemment gratuite.

« ***C'est génial ! Les gens ont besoin de ça*** », exprime Ioana, une visiteuse du jour. On ne voit pas le temps passer. Il est déjà 19h, une courte nuit attend les artistes car dès le lendemain, c'est rebelotte. L'entité de Nassogne accueille les visiteurs dès 10h. Et après une matinée plutôt calme, les visiteurs sont de retour en force.

Certaines personnes entament leur 2ème journée de découvertes. À ce public déjà conquis, s'ajoute celui du jour. De nouveau, les artistes poussent les murs afin de les accueillir.

18h, fin (ou presque) de cette belle organisation. On range, on debriefe, on réinvente le monde et on se félicite surtout. Toutes et tous se retrouvent ensuite à la Maison rurale pour un dévernissage autour d'une œuvre collective exposée et alimentée par les artistes tout le weekend durant. Un merci tout particulier à Marc pour la création de la charpente de ce grand mobile.

Mais le dévernissage est surtout un événement convivial entre artistes où l'on se pose, on papote, on partage ses propres expériences... Un moment qui vient couronner un week-end riche en rencontres et découvertes.

Une ouverture de saison digne de nos plus belles attentes et de bon augure pour la suite !

SE RACONTER, SE RENCONTRER

« ***Qu'il est bon de se retrouver tous ensemble autour de nos passions. On en aimerait davantage*** », témoignent les artistes.

Offrir la possibilité aux artistes de tous les niveaux de s'exprimer et d'exposer, cela fait partie de nos missions de Centre culturel. Certain·e·s poussent le cran plus loin en imaginant des moments de rencontres, d'échanges de techniques, de conseils artistiques. Affaire à suivre !

« Participer au Parcours d'Artistes dans mon village a été un moment enrichissant, marqué par des rencontres et la découverte inspirante des oeuvres d'autres artistes. » Sophie

« Je n'ai pas beaucoup à dire, sauf que c'était très sympa, très bien organisé et que j'ai beaucoup aimé être là. »
Mizou, la doyenne des exposants

« Quel plaisir de voir des connaissances du village qui ont gentiment pris le temps de passer, ainsi que de rencontrer de nouvelles personnes. Et quelle joie de partager avec tous les autres artistes. Ça me motive à continuer les hobbies, projets et passions qui m'animent et qui me font avancer dans la vie. » Georgina

Une partie des artisan·e·s de cette belle réussite devant l'oeuvre collective réalisée pour l'occasion.

ZOOM ART'HIER

CARTON PLEIN POUR L'OUVERTURE DE SAISON

La saison 2023-2024 du Centre culturel s'est ouverte sur les chapeaux de roues les 22, 23 et 24 septembre. Le vendredi, Vincent Pagé a mis le feu à Masbourg et durant tout le weekend, une farandole d'artistes et artisan·e·s ont ouvert leurs portes pour faire de la 7ème édition du Parcours d'Artistes une réussite totale.

« Fidèle au poste »

« *Je connaissais tous mes clients et tous mes clients connaissaient leur facteur. Mais le métier a bien changé* ». Vendredi, 20h30, Vincent Pagé s'élance sur la scène de Masbourg. La salle est pleine à craquer et le comédien local est attendu de pied ferme. Pendant 1h20, « Fidèle au poste » raconte avec beaucoup d'auto-dérision, la vie tumultueuse d'un facteur d'aujourd'hui. Elle était belle la vie avant, enfin belle oui, mais était-elle si facile ? Rien n'est moins sûr, car le réveil était matinal, régulièrement trop matinal, pour un facteur qui aime faire la fête !

Désormais, le géoroute et autres nouveaux programmes, ont bouleversé la vie des facteurs, euh pardon, des «agents B-Post», facteurs devenant des machines ; des personnes à qui l'on demande toujours plus et pour qui les moindres écarts sont de suite repérés voire sanctionnés au profit de la rentabilité. Pas tous les jours facile cette vie d'artiste. Mais ce sont 30 belles années à sillonner les rues et ruelles du grand Namur même si le métier a évolué. Et

« Facteur le matin, acteur en soirée, un combo qui fonctionne du tonnerre ! »

Une petite vidéo de Vincent à l'issue du spectacle

l'enfar

comme il aime se présenter, fait mouche en dénonçant avec son humour engagé les dérives de notre société de consommation. Le public exulte ! Quel bonheur pour nous, Centre culturel, d'ouvrir notre saison de cette façon. Un grand merci au Comité d'Animation Masbourgeois pour cette belle collaboration, à vous, cher public d'avoir été si nombreux et à Vincent, ce facteur en journée et acteur en soirée que le Centre culturel affectionne particulièrement.

« Parcours d'Artistes »

Les projecteurs à peine éteints sur cette soirée inaugurale, place à la 7ème édition du Parcours d'Artistes. Pas moins de 80 artistes ont ouvert portes et coeur pour inviter le public à découvrir une multitude de techniques artistiques.

« Une 7ème édition grandiose. Mais avec autant d'enthousiasme et de professionnalisme, que nous réserve la prochaine édition ? » témoigne Fabrice, responsable du Parcours d'Artistes.

20 lieux, 80 artistes répartis dans 7 villages, un public curieux de découvertes... le décor est planté !

Le samedi dès 14h, le son de la guitare électrique résonne notamment au Château de Grune et les plectres à la Collégiale. Partout, l'ambiance est bon enfant. On discute tout en découvrant les nombreux talents ou en observant Véronique sur son métier à tisser, Hélène sur son rouet, Patrick jonglant avec ses crayons. On participe à un atelier chez Myriam. On discute du travail du bois avec Yves, du garnissage de siège avec Jacqueline, de peinture avec Sébastian, Linda, Emmanuel et tant d'autres. On se balade dans le jardin de Patsy habité de petits personnages. On est tantôt étonné, surpris, tantôt ému...

Le public est venu en masse pour découvrir les passions des uns et des autres. Les éloges fusent, les maisons, ateliers ou autres salles de villages ne désemplissent pas.

À épingler dans votre agenda

Noël au Théâtre

Vendredi
29
décembre
15h00

M. Phône et les sardines

Maison Rurale / Nassogne

Noël au Théâtre, c'est 13 spectacles et 2 séances de cinéma partout en Famenne-Ardenne. À Nassogne, nous accueillerons la Compagnie "La bête curieuse" avec son spectacle « *M. Phône et les sardines* »

Monsieur Phône ne fait rien comme il faut. Mais ce n'est pas sa faute. Il essaie mais il n'y arrive pas. Tout seul dans sa maison au fond de la forêt, Monsieur Phône dort quand il veut, marche où il veut, ramasse ce qu'il veut. Il amasse tellement d'objets qu'un jour sa maison explose. Il est alors contraint d'aller vivre chez sa soeur.

Contrairement à son frère, Catherine est très maniaque, ne supportant pas le moindre désordre. Mais elle non plus, ce n'est pas sa faute.

Et Monsieur Phône essaie bien, promis-juré, de ne rien déranger. Mais est-ce vraiment sa faute si un jour cinq sardines sorties de leur boîte, bien décidées à faire la révolution, débarquent dans la cuisine ?

En partenariat avec la MCFA et 14 communes affiliées.

NOËL AU THÉÂTRE

Découvrez le programme complet de Noël au Théâtre sur

culturama.click

GAUFFRE ET CHOLOLAT CHAUD OFFERTS

INFOS & RENSEIGNEMENTS :

Cie La bête curieuse
Dès 7 ans
Adultes : 10€ (Prévente : 8 €) /
- de 18 ans : 6 € / Abonnement : 7 €
Art. 27 : 1 €

Tél. 084/21 49 08
www.ccnassogne.be

Opération solidaire

« Petits Plaisirs Divers », on compte sur vous !

Dès le **25 novembre**

Appel à toute la population

Et si vous faisiez un cadeau de manière anonyme à une personne fragilisée que vous ne connaissez pas ? C'est le principe de l'opération « Petits Plaisirs Divers » lancée, pour la 2ème année consécutive, à Nassogne le 25 novembre par une dizaine de partenaires locaux !

Le principe : offrir un cadeau à une personne dans le besoin et/ou isolée qui a moins de chance de recevoir quelque chose pendant les fêtes.

L'an dernier, l'engouement avait dépassé toutes les attentes. Le Centre culturel et le CPAS de Nassogne, soutenus par une dizaine de partenaires, ont donc décidé de lancer la seconde édition des « Petits Plaisirs Divers » : « *On démarre cette 2ème édition avec un avantage. Désormais, l'opération est connue des citoyens comme des partenaires* », explique **Catherine MONTUIR** pour le CPAS de Nassogne.

Comment adapter son cadeau à la personne qui le recevra ? Les bénéficiaires potentiels, identifiés par des acteurs locaux, sont invités à compléter une fiche signalétique anonyme donnant quelques informations sur leurs goûts, centres d'intérêts, pointure,... De quoi personnaliser au mieux votre présent.

Et cette année, les différents partenaires font un pas de plus dans les aspects « opérationnels » de l'action puisqu'il y a 4 lieux de retrait des fiches signalétiques et de dépôt de cadeaux dans trois villages de la commune.

ATTENTION : le retrait des fiches et le dépôt des cadeaux se font sur une période plus restreinte à des dates précises (contrairement à l'an dernier - voir ci-contre)

« *C'est une façon d'être plus proche des citoyen·ne·s et puis de leur permettre aussi peut-être de pousser de nouvelles portes. Car au-delà de l'aspect solidaire, l'objectif de ce projet est aussi de faire tomber les barrières, de provoquer la rencontre entre personnes de tous les milieux et de créer des synergies* », explique **Justine BAUDOT,** directrice du Centre culturel. **On compte sur vous !**

EN PRATIQUE :

Retirez une fiche signalétique entre le 25/11 et le 3/12.

Remplissez une boîte de 5 ou 6 surprises !

- Quelque chose de chaud
- Une activité
- Un produit de soin
- Une gourmandise
- Un petit mot doux

Déposez votre cadeau joliment emballé entre le 9/12 et le 14/12.

Où ?

NASSOGNE

Résidence Mafa | Rue de Marche, 25
À l'accueil du lundi au vendredi
de 9h à 16h30

Office du Tourisme | Rue de Lahaut, 3
Vendredi, samedi et dimanche
de 9h à 12h et de 13h à 16h

FORRIÈRES

CPAS | Rue des alliés, 46
À l'accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h

BANDE

OAFL | Route nationale 4, 21
À l'accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Infos : 084/21 49 08
www.ccnassogne.be

Sommaire

décembre 2023
janvier
février
2024

n°212

Édito par Justine Baudot

Après un tel début de saison, quoi de plus naturel que de remercier la population pour son engouement lors de nos spectacles et projets citoyens. Qu'est-ce que ce regain nous comble !
Réaliser notre travail de proximité, jouer notre rôle d'ensemblier, vous proposer des moments rassembleurs où vous pouvez rencontrer d'autres citoyen·ne·s dans des cadres qui permettent une certaine déconnexion-reconnexion, c'est notre métier. Mais cette année, nous accordons une attention particulière à ces moments citoyens. Nous veillons aussi à diversifier le plus possible notre public. Vous allez donc peut-être encore tomber nez-à-nez avec nos clownesques Agent Cactus & Myosotis ou être invité·e·s à des réunions créatives et autres joyeusetés. Plus que jamais, nous avons envie de nous infiltrer dans la vie locale, pour aller vous cueillir où vous êtes et, avec vous, pailleter Nassogne de votre expression et créativité.

04 Petits Plaisirs Divers, c'est reparti !
05 Noël au Théâtre
06 Zoom Art'hier - Ouverture de saison
08 Réunion des associations
08 Collectif Créatif
09 Comité de sélection « À Travers Champs »
09 « Être jeune en milieu rural » en Stopmotion
10 Spectacle « Tricot »
11 Qui est Yakaa Dance ?
12 Myosotis & Agent Cactus
13 L'actu des artistes : Willly MARCHAL & Philippe MOËS
14 Un vent nouveau sur la Résidence C. MAFA
15 Djåzans Walon & La Bib' se livre
16 Stage de cirque
17 Spectacle «Guillaume et les garçons, à table !»
18 Merci d'être au rendez-vous !
19 Meilleurs voeux
20 Le coin jeu

CENTRE CULTUREL NASSOGNE

Billetterie / Agenda

Centre culturel de Nassogne asbl
Rue de Lahaut 3 \ 6950 Nassogne
Numéro d'entreprise : 0478.456.557
RPM de Liège (div. Marche-en-Famenne)
www.ccnassogne.be
Tel : 084/21 49 08 \ info@ccnassogne.be
Compte en banque : BE86 0682 5050 4850

Notre équipe

Justine Baudot :
Directrice/Programmatrice
Élodie Bosendorf :
Animatrice/Chargée de communication
Fabrice Mertens :
Animateur/Programmateur
Marie-Pascale Poirrier :
Responsable administrative et financière
Flavien Rampaert :
Régisseur

Centre Culturel agréé de la Fédération Wallonie - Bruxelles
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
PROVINCE DE LUXEMBOURG
Wallonie
article 27

Editeur responsable : Jacques JAMIN (Président) \ Rue du Point d'Arrêt, 5 \ 6953 Lesterny

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

Agrivert
... très Nature !
rue du Parc Industriel, 27 (Z.I.)
6900 Marche-en-Famenne
084/31.36.36
agrivertmarche@hotmail.com

AUTO - ECOLE ADAM
- ROCHEFORT -
Permis de conduire
toutes catégories
084/21.30.88

LES BISOUNOURS
Maison Communale d'Accueil de L'Enfance
- de 0 à 6 ans -
Réservations souhaitées
Tous les jours ouvrables de 7H30 à 18H30
084/ 38.00.30

BOULANGERIE
DEVIGNE - DOCK
Rue des Alliés, 24
FORRIERES
084/21 34 33

s.a. Bande chauffage
Rue du Vivier 11
6950 NASSOGNE
Tél :084/22 14 36
info@bandechauffage.be
www.bandechauffage.be
Chauffage - Sanitaire
Installation solaire
Thermique - Photovoltaïque
Pompe à chaleur
Chaudières - Poêles
Bois - granulés

www.bacb.be
C. BLAISE
BUREAU D'ASSURANCES
084 44 44 41
Place des Martyrs,5 - 6953 FORRIÈRES
Assurances
Placements
Crédits

Centre de Naturopathie
Chantal Pinoy-Meert
Rendez-vous :
084/45 71 58
Chemin entre deux bancs, 11
6950 AMBLY

FLEURISTE
les Demoiselles de Rochefort
Avenue de Forest 26 | 5580 Rochefort
Tél. : 084/21 41 68
sabine.boisard@gmail.com

0472/91.40.51
084/36.70.48
Dominique ISTAS
istas.dominique@skynet.be
traiteur du point d'arrêt
Rue du Point d'arrêt, 11
6953 Lesterny

Eddy Maucq
TRANSPORT & LOCATION DE CONTAINERS
Tige de Nettinne 31- Fax : 083 / 65 77 74
5377 SINSIN
0498 / 84 06 42
TVA 688 449 877

Elégance INSTITUT
Marie Quirynen
Haute voie de Marche, 27
6950 Nassogne
www.elegance-institut.be
info@elegance-institut.com
T. 084/47 86 88
G. 0494/12 03 24

KEOLIS
TRANSPORTS PENNING
Avenue Louise 72
6730 SAINT-VINCENT
Tel. : +32 63 44 00 31
www.keolis.be

L'AFFINEURDUBOIS
MENUISERIE INTERIEURE&EXTERIEURE
Sébastien Laffineur
+32 (0)496 69 17 05
Rue Comenne, 13 • 6951 Bande
www.laffineurdubois.be

St Monon
Soyez mémorable !

SWA S.A.
6950 HARSIN ■ Tél. : 084/21 01 97
MATÉRIEL AGRICOLE, FORESTIER, HORTICOLE et GÉNIE CIVIL
Vente ■ Location ■ Réparation ■ Conception ■ Service

MAGEROTTE
ENTREPRISES
www.covima.be
Tél. : 084/21.06.29

Menuiserie Pascal Hayon
- devis gratuit -
Menuiserie extérieure
Porte, fenêtre, véranda
et châssis (bois, pvc, alu)
Menuiserie intérieure
Escalier, portes, cuisines équipées
Rue A. Depremorel, 18 Nassogne
Tél.: 084/21.46.86 GSM : 0473/80.55.69

MENUISERIE PIERRE L.
Bois - P.V.C. - Vérandas - Escaliers - Portes intérieures
Pompes funèbres ardennaises
Rue de Lahaut, 57 6950 NASSOGNE
Fax: 086/21.42.30
G.S.M. : 0474/81.71.00

OAFL
Au service de votre autonomie
Route Nationale 4, 21
6951 BANDE
Aide à domicile aux familles et aux personnes âgées
Aides familiales, aides ménagères et gardes-malades
Office d'Aide aux Familles a.s.b.l.
A.S.B.L. - 084/21.06.99

PLAFONNAGE
CARRELAGE
ELECTRICITE
A. CLAUDE
Rue des Champs, 19
6950 NASSOGNE
Tél. : 084/37.86.15
alexandreclaude@skynet.be

ELECTRICITE — SANITAIRE
Installation de salle de bain de A à Z
Ch. PARMENTIER
0475 20 70 21
Rue des Cheminays, 11
6950 NASSOGNE

PHOTO-CONTRASTE
Tirage de plans noir & couleur
Agrandissements & réductions
Copies couleurs petits & grands formats
Photo Contraste
11 ch Rochefort 6900 **Marloie**
Tél:084 31 25 75 Fax: 084 32 30 75
e-mail: photo.contrast@skynet.be

MAISON PIERARD MOUTON
Rue de Lahaut,33 • 6950 NASSOGNE
Tél. : 084.21.06.62
-50% sur tout le stock

Quoi d'9 ?

L'ACTUALITÉ DU **CENTRE CULTUREL DE NASSOGNE**

n°212

décembre
2023
janvier
février
2024

Petits Plaisirs Divers

On compte sur vous ! **p.4**

www.ccnassogne.be

CENTRE CULTUREL NASSOGNE